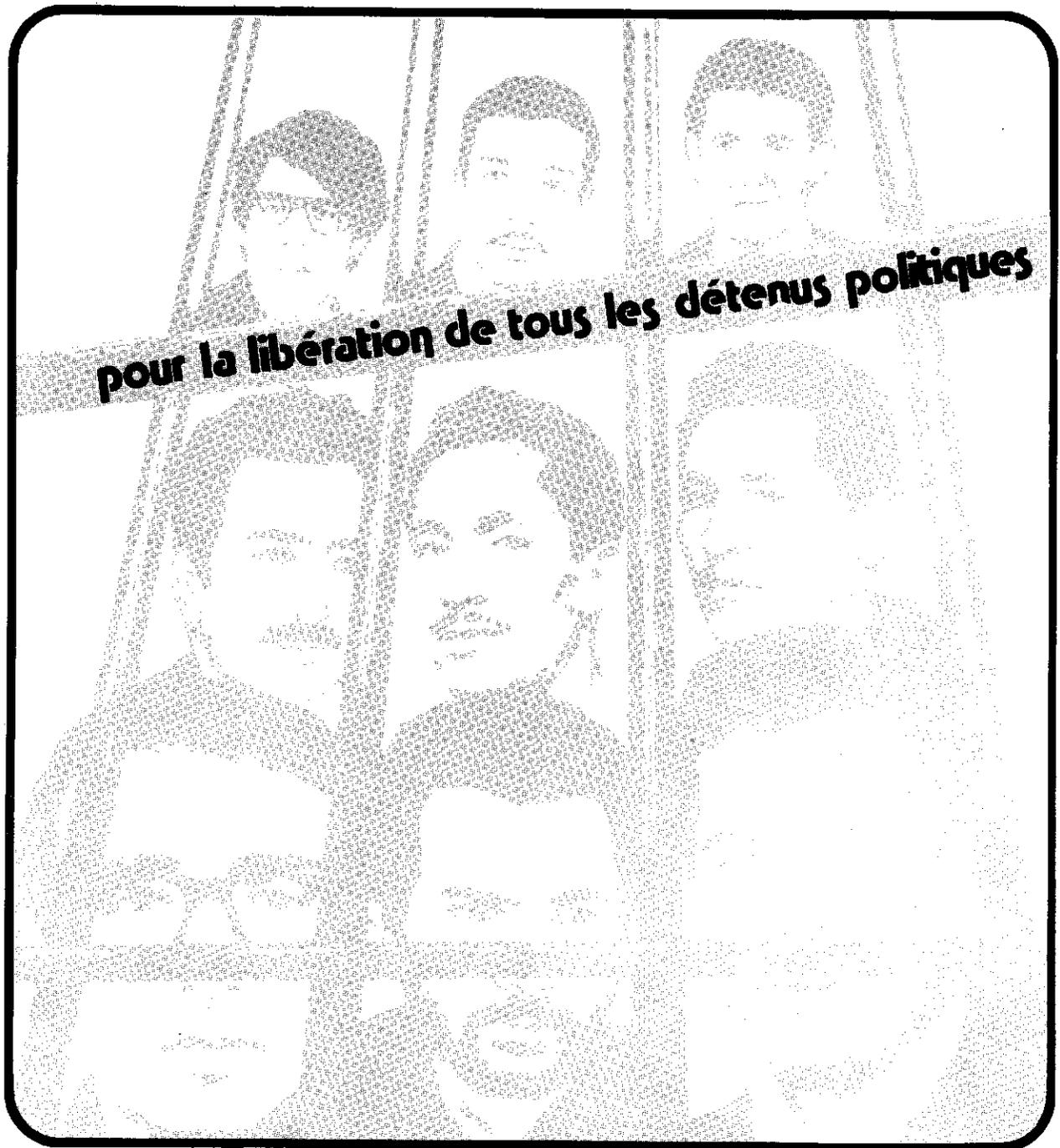


Special
MAROC

aujourd'hui l'AFRIQUE



aujourd'hui L'AFRIQUE

Revue trimestrielle
de l'Association Française
d'Amitié et de Solidarité
avec les Peuples d'Afrique

COMITÉ DE PARRAINAGE:

Pierre BOITEAU - C.N.R.S. - Père Stanislas BRETON - Institut catholique; CHEIK ANTA DIOP, écrivain - Catherine COQUERY - VIDROVITCH, Paris VII - Jean DRESCH, Paris VII - Max-Pol FOUCHET, écrivain - Professeur KI ZERBO, historien - Pierre KALDOR, avocat - A. MOUMOUNI, Office d'énergie solaire - MONGO BETI, écrivain - Jean SURET-CANALE, historien - SEMBENE OUSMANE, cinéaste-écrivain - SEYDOU BADIAN KOUYATE, écrivain.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Claude Gatignon.

RÉDACTEUR EN CHEF
Dominique Lecoq.

COMITE DE REDACTION

Marc Abeles; Pierre Bonte; André Bourgeot; Maurice Cukierman; Andrée Francischi; Yves Goussault; Yves Fuchs; Françoise Martin; Roland Malet; Pierre Morlet; Jacques Rzewuski; Jean-Louis Sagot-Duvauroux; Pierre Vidaud.

ADMINISTRATION
Chantal Méjean.

PUBLICITE
Charles Henry.

ADMINISTRATION - RÉDACTION
9, place Jean-Jaurès
93100 MONTREUIL
Tél: 858-71.20

ABONNEMENT ANNUEL (5 n°): 45 F.
Étranger: 55 F. - Avion: 65 F.
Versement: Aujourd'hui l'Afrique

Imprimerie: I.G.P. Paris

Commission Paritaire
N° 56979

Imprimé en France

SOMMAIRE n° 19

Jean DRESCH Une monarchie libérale.....	1
COLLECTIF MAROC - AFASPA En réponse aux revendications d'un peuple.....	2
Lucien HANOUN Où va le Maroc?.....	4
Jacques R. Images sans complaisance du Maroc.....	8
Pierre VIDAUD L'économie marocaine dans l'impasse.....	13
Michel WOIRIN L'évolution du syndicalisme ouvrier marocain.....	15
Claude MATHIEU Les ouvriers marocains immigrés face aux «amicales».....	18
Souvenirs d'un «hôte» de la «Villa Mokri» Témoignage sur la torture au Maroc.....	20
Déclaration de 98 détenus politiques de la prison de Kénifra à l'occasion du 1er mai 1980.....	23
A propos de «l'option révolutionnaire au Maroc».....	24

ICONOGRAPHIE:

collection particulière: couverture - p. 3 - -p. 18 - p. 19 - p.24
photos Yves Lependuff: p. 4 à 14
photos C.D.T.: p. 2 - 15 - 16 - 17 - 20 - 21
Affiche U.I.E.: p. 23

une monarchie libérale...

La monarchie marocaine se dit libérale. Le Maroc est, en effet, un des très rares pays d'Afrique où sont autorisés de multiples partis, une opposition admise à s'exprimer. Il est en outre signataire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Et pourtant, la monarchie marocaine a pratiqué depuis l'Indépendance non seulement une rigoureuse surveillance policière mais aussi une répression sans pitié. De 1958 à 1961, furent poursuivis en justice non seulement des combattants de la libération mais aussi des militants de partis progressistes, Union Nationale des Forces Populaires (UNFP), créée en 1959, et Parti Communiste qui fut dissous. Après les élections de 1963, le procès de Rabat se termina par onze condamnations à mort. La même année, Mehdi Ben Barka fut condamné à mort par contumace, ainsi que le président de l'Union Nationale des Etudiants Marocains. On sait comment Ben Barka fut enlevé à Paris et disparut en 1965. Les années suivantes, des procès successifs furent intentés aux dirigeants de l'UNFP, de l'Union Marocaine du Travail (UMT), de l'UNEM, du Parti de la Libération et du Socialisme (PLS) qui fut à son tour interdit.

Des mutineries et complots entre 1971 et 1973 furent durement réprimés, les exécutions nombreuses. Des procès se succédèrent à Marrakech et Kenitra en 1973 et 1975 et aboutirent à des condamnations de militants des partis politiques et de l'UNEM qui fut d'ailleurs interdite.

Bien qu'en 1975, le Roi ait réalisé autour de lui l'unanimité des partis politiques autorisés et consenti une libéralisation apparente du régime, les procès ne furent pas interrompus pour autant, contre les militants progressistes, les étudiants et même les lycéens.

Or, cette répression s'exerce sans qu'il soit tenu le moindre compte des Droits de l'Homme dont la charte a été reconnue par le Maroc, ni de la liberté d'opinion, ni des lois et règlements en vigueur au Maroc. Beaucoup de victimes de la répression sont arrêtées, enlevées et disparaissent sans laisser de traces, comme Ben Barka à Paris, mais nombre d'autres au Maroc, à moins qu'elles ne soient assassinées dans la rue comme Omar Benjelloun, préalablement accusé au procès de Kenitra, et acquitté. Nombreux aussi ceux qui, arrêtés, meurent sous la torture, comme Abdellatif Zeroual en 1974, ou, en avril 1979, un lycéen, jeune militant, Mohamed Grina.

Car la torture, hélas, est de pratique courante et les conditions d'arrestation, de l'instruction judiciaire, de la garde à vue et de la détention préventive, souvent interminables, du procès lui-même et de l'emprisonnement après condamnation sont, non seulement impitoyables, mais aussi dégradantes. Les gardes à vue peuvent durer des mois, même des années, dans l'isolement total. En dehors des séances de torture, la détention est si dure, les visites, les livres même sont si rares que les condamnés protestent et font la grève de la faim. Or, sans compter les condamnations à mort à la suite des mutineries de 1971-1975, les peines sont très lourdes, des années de prison, ou même la réclusion perpétuelle. En 1978 et 1979, deux prisonniers politiques sont morts faute de soins, un autre est mort en octobre dernier au cours d'une tentative d'évasion. D'autres condamnés, malades, ne peuvent obtenir d'être hospitalisés, comme Abraham Serfaty, condamné à la détention perpétuelle en janvier 1977 après avoir été maintenu en garde à vue 14 mois et détenu un an pendant l'instruction.

Aussi bien la répression ne se limite pas à ces détentions politiques dont on ignore le nombre exact. Des syndicalistes sont arrêtés, des travailleurs, des fonctionnaires sont licenciés, contrairement à la loi, pour faits de grève.

Ces formes de répression ne sont, hélas, pas spéciales au Maroc. Mais les amis du peuple marocain souhaiteraient que les lois du pays et les Droits de l'Homme reconnus par lui soient respectés et que le Maroc ne soit pas rangé, dans l'opinion internationale, parmi les pays où les méthodes répressives provoquent l'indignation de tous les honnêtes gens.

J. DRESCH



en réponse aux revendications d'un peuple

S'il est un peuple envers qui la solidarité des démocrates français doit se manifester, c'est le peuple marocain. Cette affirmation se justifie d'autant plus que le gouvernement de Paris apporte un soutien sans défaut au régime royal et que, partant, sa responsabilité dans la répression que subit le peuple marocain se trouve engagée.

La situation intérieure de ce pays est mal connue, tant il est vrai qu'en France l'information reste l'enjeu d'un combat. On ne parle guère du Maroc autrement que pour en vanter les charmes touristiques. Quatorze ans après le meurtre de Mehdi Ben Barka, les conditions de la vie quotidienne de son peuple s'aggravent, ainsi que le montrent, comme autant de symptômes, des événements sur lesquels se taisent les médias officiels.

En effet, depuis les affrontements de Casablanca en 1965 qui entraînent la mort de plus de mille personnes, le pouvoir marocain s'est lancé dans une répression systématique et ces quatorze dernières années sont marquées d'arrestations, d'enlèvements, de détentions arbitraires, de tortures, de condamnations à mort et de procès iniques.

Les prisonniers politiques au Maroc ne relèvent pas d'un statut particulier puisqu'il n'existe pas de définition officielle du délit politique.

Aussi, les personnes arrêtées pour ce motif sont-elles détenues par une police spéciale. Les interrogatoires s'accompagnent presque toujours de tortures qui sont pratiquées dans des centres de détention appropriés. Naturellement, leur emplacement n'est pas révélé mais d'après les témoignages d'anciens prisonniers, des centres se trouvent à Casablanca, près de Rabat, et d'Oujda. Plusieurs autres n'ont pu être localisés.

Dans ces centres, les détenus qui ne sont pas autorisés à communiquer avec leurs familles ou leurs avocats n'ont reçu aucune justification officielle de leur arrestation. Ils ne peuvent s'entretenir entre eux et certains restent les menottes

aux mains et les yeux bandés pendant toute la durée de leur détention qui peut durer de six mois à deux ans. La torture est pratiquée fréquemment pour terroriser, humilier les détenus mais aussi pour leur extorquer des aveux et des renseignements sur leurs activités politiques.

Les prisonniers subissent les sévices les plus ignobles, coups, chocs électriques, suspension par les chevilles et les poignets. On sait que les effets de ces traitements, les lésions causées, sont permanents.

Une fois transférés dans une prison centrale, les détenus ne devraient plus être complètement à la merci de la police puisque les visites des familles et des avocats sont autorisées. Mais tout est fait pour qu'ils se trouvent incarcérés loin de leur domicile, ce qui rend les visites de leurs proches quasiment impossibles. Il faut une autorisation spéciale pour qu'un prisonnier soit transféré à l'hôpital ou reçoive un traitement médical.

De nombreux prisonniers réclament des soins qui leur sont refusés depuis des mois et leur état de santé s'aggrave de jour en jour, tels Abraham Serfaty souffrant du syndrome de Reynaud, Abdellah El Malki, Ahmed Al Khyari dont les jours sont en danger. La liste serait trop longue, à vouloir nommer tous ceux qui risquent de perdre la vie.

UN LOURD BILAN

En 1979, on a fait état de la mort de Brahim Zaïdi, 54 ans, à la prison de Rabat, Mohamed Grina, 17 ans, arrêté au mois de mars meurt le lendemain de son procès le 24 avril ; Akkader Sekou, transféré arbitrairement à la prison d'Ifrane pour l'isoler de ses camarades, est assassiné par des tortionnaires.

Nombreux sont ceux qui ont mystérieusement disparu et dont le sort reste inconnu. Ainsi Houcine El Manouzi enlevé à Tunis en 1972, Lachgar Brahim enlevé en Lybie en août 1974.

A.F.A.S.P.A.
Collectif Maroc

mehdi ben barka



omar benjelloun

ASSASSINÉS...

Ouazzane Kacem, acquitté en 1973 n'a non seulement pas été libéré, mais n'a jamais été revu.

Plus grave encore, certains des prisonniers, dont les soldats et les sous-officiers inculpés dans les tentatives de coup d'Etat, et qui ont été condamnés en 1972 à trois ans, quatre ans, et cinq ans de détention, auraient dû être libérés respectivement en 1974, 75 et 76. Ils n'ont jamais reparu. Des bruits courent selon lesquels trois d'entre eux seraient morts.

Tous les acquittés de 1973 sont restés en détention jusqu'en 1976, où sous de nouveaux chefs d'inculpation, ils ont été jugés et condamnés. Ouazzane Hammou, lui aussi acquitté en 1973, est resté au secret jusqu'en 1979.

Depuis 1958, la peine capitale a été prononcée dans plus de quatre vingt cas ; au moins cinquante exécutions ont eu lieu, sans compter les assassinats extra-judiciaires.

Le régime marocain n'hésite pas à recourir au meurtre pour résoudre momentanément ses difficultés politiques. Citons les deux dirigeants de l'UNFP condamnés à mort en 1963. Le premier, Mehdi Ben Barka fut enlevé en 1965 sur le territoire français et assassiné dans des conditions encore non élucidées. Omar Benjelloun fut assassiné à Casablanca en 1975.

En avril 1979, à la suite du vaste mouvement de grève touchant tous les secteurs économiques du pays et dirigé contre sa politique, Hassan II a d'abord déclenché une campagne de diffamation et de dénigrement qui visait les travailleurs.



houcine el manouzi



brahim lachgar

«DISPARUS»...

Alors même que le gouvernement était contraint d'accepter le principe de la négociation, il opérait des arrestations dans les rangs du mouvement syndical ouvrier, en particulier dans ceux de la Confédération Démocratique du Travail et il engageait des poursuites contre les militants et leurs familles. Il n'hésita pas à recourir à des lois édictées sous le colonialisme et usa des menaces, intimidations, occupation de locaux, etc...

Le premier bilan de cette vague de répression s'est soldée par l'arrestation de plusieurs centaines de militants, la condamnation de deux cent trente d'entre eux à des peines allant de un mois à deux ans de prison ferme, sept cent huit enseignants, cent soixante dix huit infirmiers et fonctionnaires de la santé ainsi que plusieurs dizaines de travailleurs du secteur privé, ont été exclus de leur travail par une simple circulaire ministérielle...

DIVERSIFIER LES MOYENS DE RÉPRESSION

Averti par sa longue expérience dans la répression, le régime a donc évité les grands procès qui ont toujours donné à la solidarité internationale l'occasion de se manifester et a eu recours à des méthodes répressives beaucoup plus subtiles, tels les licenciements, l'occupation de locaux, la surveillance continue des militants par les polices spéciales et enfin les condamnations pour délit de droit commun ou trouble à l'ordre public.

Dernièrement le régime n'a pas hésité à réprimer par la force, les paysans de Beni Mellal qui réclamaient leur droit à la terre, terre usurpée par de gros propriétaires fonciers protégés par des agents locaux du pouvoir. Cent quatre vingt paysans ont été incarcérés et vingt huit d'entre eux condamnés à des peines allant de six mois à trois ans de prison ferme.

Le mouvement étudiant subit également les mêmes méthodes arbitraires. Des dizaines d'étudiants ont été arrêtés durant le mois de février à Rabat, Casablanca et Fez. Ils ont été présentés devant les tribunaux sous l'inculpation d'«atteinte à l'ordre public», et certains parmi eux ont été condamnés à des peines allant jusqu'à quatre ans de prison ferme.

Plusieurs facultés comme celle de droit à Casablanca, l'institut supérieur de commerce ainsi que l'institut d'éducation physique, ont été prises d'assaut par la police pour empêcher la tenue des assemblées générales des étudiants.

abdallah el malki



ahmed el khyar

CONDAMNÉS A MORT...

Plusieurs étudiants et étudiantes ont été blessés lors de ces attaques violentes contre l'université.

L'Association des Droits de l'Homme elle-même n'a pas été épargnée lors de cette nouvelle vague de répression qui a touché tous les secteurs sociaux.

Son président a été arrêté et gardé à vue plusieurs heures durant dans les locaux de la police où aucune raison de son interpellation ne lui a été donnée. Cela en dit long sur le respect des droits de l'Homme dont la charte a été signée par le pouvoir marocain.

En fait, malgré les apparences de «libéralisation» sous couvert de l'«unanimité nationale», le régime marocain ne fait que diversifier, radicaliser et perfectionner sa répression systématique qui n'épargne personne : ouvriers, paysans, intellectuels, petits commerçants et qui vise à étouffer leurs revendications légitimes et à les priver de leurs droits démocratiques les plus élémentaires.

Derrière toutes les apparences de pseudo-démocratie avancées par le régime, se tient une réalité bouleversante :

— 5% de la population, c'est-à-dire 90 000 personnes, s'accaparent les richesses principales du pays, et réprime par son luxe, son extravagance, près de 18 millions d'hommes, de femmes, et d'enfants.

— 8 millions de jeunes de moins de 25 ans n'ont devant eux qu'un avenir plus qu'incertain.

— Des centaines de détenus, de disparus, payent dans des conditions inhumaines, leur désir de liberté, d'équité, afin de défendre leur pays contre la main-mise des hautes finances privées et étrangères.



mohamed el atlas



abraham serfaty

UN ÉTAT DE SANTÉ CRITIQUE...

Où va le Maroc ?



«Le seuil de l'insolvabilité est-il atteint ?». Tel est le cri d'alarme de la presse marocaine au seuil de l'année 1980. Alarme amplement justifiée.

Une production dont le taux de croissance de 3%, est inférieur au taux de croissance démographique : 3,9%. Des investissements en baisse : -40% en 1978 ; -25% en 1979. Une agriculture déficitaire : 2 milliards de dirhams (1) en 1979. Une production industrielle en baisse : -11,6% en 1979. Une production phosphatière dont le volume est en hausse mais la valeur stagnante par suite de la dévaluation du dollar. Le tourisme lui-même est en baisse : -18% pour les six premiers mois de l'année 1979. Un déficit de la balance commerciale de 50%, malgré une baisse importante des importations dont pâtit l'équipement du pays. Une balance des paiements déficitaire, suivant elle-même la baisse des transferts de devises des travailleurs émigrés refoulés par les pays du Marché Commun.

LE PAYS S'ENDETTE DANGEREUSEMENT

La dette publique est de cinq milliards de dollars, soit 50% de la P.I.B. (Production Intérieure Brute). Le service de la dette représente en 1980 50% des emprunts extérieurs, 22% des rentrées de devises : le seuil des 20% tenu pour grave par la B.I.R.D. est ainsi dépassé. Les réserves en devises ne donnent pas

au Maroc plus d'un mois d'importation. «Un quart de siècle après l'indépendance, le sous-développement est en plein développement au Maroc». (Libération, du 28.10.1979).

De fait, le type de développement imposé par le Roi après l'indépendance n'a pas permis au pays de sortir de la dépendance économique où l'avait maintenu le protectorat français.

La «récupération» du Sahara Occidental, objet d'un consensus national, mais avant tout prolongement naturel de cette politique devait permettre à l'état monarchique de faire main-basse sur 65% des richesses phosphatières des territoires annexés, grâce à l'accord de partage conclu en 1975 avec l'Espagne et la Mauritanie. Elle l'a, au contraire, entraîné dans une guerre qui l'enfoncé davantage dans la dépendance financière, sans pour autant lui permettre d'exploiter les richesses convoitées. La défense absorbe près de six milliards de dirhams, soit 25% du budget 1980.

Les ventes d'armes, les «aides» militaires, financières, alimentaires, les prêts garantissant les échanges et les investissements des Etats-Unis, de la France, de la C.E.E., de l'Arabie Saoudite... et des organismes internationaux sous leur coupe intègrent la monarchie chérifienne de Hassan II dans la stratégie globale des sociétés multinationales, et privent le peuple maro-

Lucien HANOUN

(1) 1 dirham = 1 franc.

cain de tout développement des ressources du pays allant au-devant de la satisfaction de ses propres besoins.

Le malaise social est profond. Chaque année voit les travailleurs engager des grèves longues et dures, aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public. Depuis des années les prix ont augmenté en moyenne de 14% (20% en 1979), mais les salaires sont restés bloqués. La nomination comme premier ministre de Maati Bouabid, connu pour ses bonnes relations avec l'U.M.T., répondait à la nécessité d'apaiser le mécontentement des travailleurs. Le Gouvernement Bouabid décida le 27 avril 1979 un train de mesures sociales : élévation du S.M.I.G. à 2 F 10 de l'heure, du S.M.A.G. (2) à 8 F par jour, augmentation des petits salaires du secteur public : 10% dans l'immédiat et 5% le 1er Janvier 1980, allègement des loyers, augmentation des remboursements de la sécurité sociale, annulation des augmentations des prix de l'eau, de l'électricité, des denrées de première nécessité. Huit mois après sa proclamation, ce programme attend encore un peu partout son application. Forts de l'appui de l'administration et de la police, les patrons l'ignorent, et quand les travailleurs protestent, ils répondent par les licenciements : violences, exactions policières, arrestations sont fréquentes. Le secteur public n'est pas mieux loti : les grèves y sont aussi fréquentes et pour les mêmes raisons : 1 500 arrestations, plus de 1 000 licenciements ont tenté de briser les grèves dans l'enseignement et les services hospitaliers en avril 1979, au nom d'un dahir qui prétend ôter aux fonctionnaires le droit de grève pourtant conforme à la constitution.

Les loyers ne sont pas mieux protégés. La pénurie de logements donne naissance à une spéculation immobilière effrénée. D'où hausse vertigineuse des loyers et expulsions fréquentes avec l'appui de la police.

CRISE SOCIALE ET RÉPRESSION

Enfin, ce qui provoque l'effervescence et approfondit le malaise, ce sont les licenciements qui touchent toutes les branches d'activité. Pour une population active d'environ 5 000 000, les chômeurs sont officiellement 731 000, 1 200 000 selon le P.P.S., 2 000 000 selon l'U.M.T. Des centaines de milliers de marocains sont sous employés, 500 000, soit 1/10ème de la population active travaillent à l'étranger.

Les enfants non scolarisés par centaines de milliers (75% d'analphabètes) sont employés au rabais dans des conditions

interdites par la loi que tournent allégrement les patrons assurés de la complicité officielle. Des enquêtes faites en 1975 et 1977 par la Société de Londres contre l'esclavage des enfants ont révélé la prolifération au Maroc d'entreprises les employant, en particulier de fabriques de tapis où des petites filles travaillent 12 à 15 heures par jour pour 1, 3 ou 6 dirhams, sans congé, sans contrôle, avec le consentement des familles trop miséreuses pour renoncer à cet appoint.

La misère dans les campagnes est plus grande que dans les villes, car les paysans longtemps soumis à un régime féodal sont maintenant victimes de la concentration de la propriété foncière entre les mains de la grande bourgeoisie. 90% des paysans possèdent 42% des terres (1 hectare de moyenne) tandis que 10% en possèdent 58%. Crédits et subventions vont aux terres irriguées détenues par ceux-ci qui les cultivent pour une production d'exportation, tandis que les premiers cultivent des céréales avec des moyens rudimentaires. Les terres collectives appartenant aux tribus sont l'objet des convoitises des gros propriétaires qui les accaparent avec l'appui de l'administration. Des heurts, une répression sanglante, imposent aux tribus leur dépossession. Un récent exemple a défrayé dernièrement la presse marocaine. Il s'agit d'un terrain de parcours de 20 000 hectares situé au Tadla, dans la province de Beni Mellal, accaparé par de gros propriétaires et un haut fonctionnaire du ministère. Un rassemblement de 3 000 paysans a été dispersé par les gendarmes qui ont fait appel à des renforts militaires : tortures sur le terrain, razzias, cheptel égorgé, 180 arrestations dont celles de 18 conseillers municipaux ont mis à la raison les

paysans ainsi frustrés des terres dont ils disposaient encore sous le protectorat français. A cette occasion, la presse a rappelé des affaires semblables survenues dans les régions d'Oued Khalifa et de Témara.

Les ouvriers agricoles (200 000 permanents, 300 000 occasionnels) sont sans doute les plus démunis de tous les travailleurs marocains, puisque touchant 8 F par jour, sans allocations familiales, sans sécurité sociale, et bien sûr, sans allocations de chômage.

Le nombre des chômeurs est sans cesse accru par l'afflux de paysans chassés des campagnes par la misère, et qui viennent à la ville chercher travail et subsistance. La ceinture de Casablanca en compte 2 000 000 amassés dans des bidonvilles.

On ne saurait parler du malaise social sans évoquer les grèves des étudiants et lycéens qui réclament tout à la fois l'accès aux études, l'amélioration des conditions de travail et une réforme de l'enseignement dont ils voudraient tirer qualifications et emplois. L'U.N.E.M. (Union Nationale des Etudiants Marocains), autorisée récemment après 5 ans d'interdiction pour opposition active au régime, a sans doute renforcé le consensus national pour la «récupération» du Sahara Occidental, mais elle étend aux couches moyennes, dont les étudiants et les lycéens sont issus, la mise en cause d'une politique incapable de former les cadres techniques et scientifiques dont le pays a besoin.

(2) S.M.A.G. : Salaire Minimum Agricole Garanti.





La Loi de Finances 1980 augmente l'austérité pour les masses populaires et les cadeaux pour la grande bourgeoisie.

Le budget d'équipement sacrifie les dépenses sociales (habitat, éducation, santé, agriculture, secteur public) aux infrastructures utiles à l'exportation (hydraulique, irrigation, ports, autoroutes, aéroports). Le budget de fonctionnement réserve 40% à la défense et à l'intérieur, 15% aux participations de l'état au capital des sociétés publiques, restreignant d'autant les dotations nécessaires au personnel (traitements et créations d'emplois). La fiscalité devient encore plus lourde aux petits (impôts directs sur les salaires et indirects sur les produits de large consommation et les services) et plus légère aux propriétaires et entrepreneurs (immobilier, exportation, grosses exploitations agricoles). Elle exonère même de l'I.B.P. (Impôts sur les Bénéfices Professionnels) les sociétés à holding familial. Il en résulte ce tableau éloquent d'une fiscalité de classe :

— Impôts sur le revenu du capital.....	180 M DH
— Impôts sur les salaires	960 M DH
— Impôts sur les produits et services.....	1800 M DH
— Impôts sur les tabacs ..	843 M DH
— Contributions complémentaires	100 M DH (retenues sur les salaires essentiellement)
— Contributions agricoles	60 M DH (grosses propriétés).

Le secteur public (mines, etc...) dont les postes de direction sont accordés comme des prébendes, fournit seulement 8% des recettes du budget général, moins qu'il n'en coûte au chapitre des dépenses.

L'année 1980 s'annonce donc difficile pour le gouvernement de sa Majesté Hassan II, à cause de la guerre, sans doute, source de déception et de sacrifices à sens unique, mais surtout à cause de la crise économique et financière qui pourrait bien déboucher sur une crise sociale et politique majeure. Ce qui est en question n'est rien moins que la politique de développement suivie depuis l'indépendance.

UNE PLANIFICATION SANS DÉVELOPPEMENT

Tel est le titre d'un article de Giovanni PAZIO dans POLITICA INTERNAZIONALE d'octobre 1979.

Une étude attentive le confirme malheureusement.

Différents plans de développement furent mis en oeuvre depuis 1962, année où fût évincée définitivement du pouvoir l'aile progressiste de l'Istiqlal, l'UNFP sous le bref gouvernement d'Abdallah Ibrahim. Avec une progression démographique supérieure à 3%, le taux de croissance réel de la P.I.B. de 1962 à 1972 fût de 3,25%. Les inégalités se creusant, on aboutit au taux de consommation suivant : 50% des ménages les plus pauvres passèrent durant cette période de 26% à 18%, et 10% des

ménages les plus riches de 26% à 36%. La tentative de coup d'état militaire en 1971, puis celle de l'assassinat de Hassan II en 1972 amenèrent le régime ébranlé à se tourner vers un plan volontariste prévoyant un taux de croissance de 7,8% annuel. Favorisé par une augmentation considérable du prix des phosphates et révisé en hausse en 1974, ce plan réalisa un taux moyen de croissance de 6,8% selon les chiffres officiels contestés, mais déboucha en 1977 sur un taux de... 2%. Entre temps le prix des phosphates avait à nouveau chuté. Il est vrai aussi que les dépenses militaires en augmentation constante diminuaient d'autant les investissements civils. Pourtant la cause essentielle de cette régression réside dans le choix du type de développement orienté vers une production destinée à l'exportation et non au marché intérieur.

L'agriculture est toujours déficitaire et le restera tant que la grande masse des paysans, faute de terre, de moyens de culture et de crédits, seront condamnés à des récoltes insuffisantes (4 quintaux de blé à l'hectare). Quant à l'industrie dominée par les sociétés étrangères sans cesse sollicitées et assurées d'exporter bénéfiques, dividendes et capital, exonérées largement d'impôts et taxes de toutes sortes, elle produit également pour l'exportation et subit les aléas de l'économie occidentale en crise, la détérioration des termes de l'échange, repose essentiellement sur les investissements publics (60%), crée peu d'emplois productifs, et licencie à tour de bras. La marocanisation décrétée en 1973 a eu pour résultat d'ouvrir à la bourgeoisie locale la participation aux entreprises privées jusque là détenues par le capital étranger.

Cette bourgeoisie a ainsi grossi et concentré considérablement son propre capital grâce à la politique économique énoncée plus haut et à une surexploitation des travailleurs rendue plus aisée par ses liens multiples avec le pouvoir.

Mis au point en 1979 après un nouveau taux de croissance de 2% en 1978, le plan triennal 1978-1980 enregistrant l'échec du développement volontariste, opte pour le retour à la stabilisation, c'est-à-dire, à la stagnation de la production. Il s'inquiète également de la détérioration du climat social et accorde des broutilles de propagande aux travailleurs sans apporter de remède à la baisse rapide de leur pouvoir d'achat ni mettre un frein aux inégalités sociales grandissantes.

RENFORCER LA CLASSE DOMINANTE

Le véritable objectif du plan volonta-

riste de 1973/1977, qui oriente encore les seuls efforts persistants du plan 1978/1980, était de renforcer la classe dominante, soutien du régime, et d'étouffer une classe moyenne tampon attachée au développement d'une économie libérale.

Le premier point est largement atteint. La grande bourgeoisie, présente au gouvernement, comprend la féodalité ancienne associée à la bourgeoisie bureaucratique considérablement renforcée par le développement d'une économie intégrée dans le marché international, et l'ancienne bourgeoisie traditionnelle, à la fois agraire et commerçante, soucieuse dès 1976 de participer aux bénéfices d'un développement soutenu par les investissements publics, capital et bénéfices des unes et de l'autre n'ont cessé de grossir, liant leur sort au régime dont elles épousent les orientations et les initiatives intérieures et extérieures. Cependant, la crise les touche, et bien des capitaux prennent le chemin de l'étranger.

Le deuxième point se solde par un échec. Les commerçants et artisans subissent de plein fouet la raréfaction des crédits publics et l'appauvrissement du marché intérieur.

L'administration, considérablement étoffée avec la multiplication des offices et l'extension de leurs attributions, a vu augmenter son recrutement sans pour autant diminuer le nombre de coopérants étrangers qui détiennent toujours les postes de responsabilité technique. Les services publics des mines et des transports vivent avec elle l'échec de l'option libérale. Quant aux services sociaux, enseignement et services hospitaliers, ils vivent le double drame d'une fonction publique réduite à la portion congrue et impuissante à satisfaire les besoins des masses populaires.

Les enseignants et les étudiants appelés à former ou à devenir les cadres intellectuels du pays sont souvent placés personnellement au coeur des problèmes. D'où une combativité exemplaire et tenace, des revendications qui passent tout naturellement du syndical au politique, et l'importance qu'ils attachent à une transformation démocratique du régime.

La classe ouvrière marocaine, fortement concentrée dans quelques grandes villes, a toujours été combative, et la répression qu'elle rencontre régulièrement dans ses luttes, tant de la part du patronat que du pouvoir, la met souvent au bord de la révolte. Il est significatif que la guerre du Sahara, à laquelle les masses populaires se sont associées, n'a pas réduit les mouvements sociaux qui auraient plutôt tendance à se radicaliser.

LE POUVOIR EN QUESTION

La démocratisation relative du régime qui a dû à la fois autoriser les partis et organiser les élections municipales, provinciales et législatives, a permis une politisation des ouvriers, employés et fonctionnaires. D'où, à travers les revendications des uns et des autres, une mise en cause des responsabilités gouvernementales, une volonté de réformes qui vont à l'encontre des orientations actuelles de l'économie marocaine. Il ne fait pas de doute que la classe ouvrière s'est étoffée, que les employés, les fonctionnaires, les travailleurs des services publics sont en nombre plus important, et que tous expriment le même malaise devant une misère grandissante, et la même réprobation devant la gestion du pays par la grande bourgeoisie. Violence, arbitraire, corruption, spéculation ajoutent la dimension morale à la condamnation de la classe dirigeante, et il n'est pas sûr que les échecs de la guerre ne donneront pas une tournure révolutionnaire à l'opposition des masses populaires urbaines au gouvernement du pays.

Reste la paysannerie qui constitue encore la majorité de la population et dont l'idéologie traditionaliste encore vivace fait du Roi le chef politique et religieux du pays. Mais on a vu sa soif de la terre et les abus auxquels se livrent à son encontre les gros propriétaires féodaux ou bourgeois, avec l'appui des autorités en place à tous les échelons. La constitution d'une paysannerie moyenne a été aussi l'objectif de mesures de distribution des terres reprises aux colons. Là encore, il faut bien parler de faillite, puisque sur 1 100 000 hectares

la distribution de 300 000 hectares réservés aux paysans pauvres n'a reçu, après de longues années, qu'un commencement de réalisation. Quant aux crédits et subventions destinés à la modernisation des cultures en zone irriguée, les conditions en sont telles que seuls les riches propriétaires peuvent en profiter. Ainsi le fossé se creuse toujours davantage entre une paysannerie pauvre (ce qui représente la moitié du peuple marocain), à laquelle il faut joindre 500 000 ouvriers agricoles, la population misérable des bidonvilles, les travailleurs émigrés en contact avec la classe ouvrière étrangère, et les propriétaires latifundiaires souvent absentéistes, qui exercent de hautes responsabilités dans l'appareil d'état ou sont mêlés aux grandes affaires.

Ici encore, les échecs de la guerre ajoutés aux difficultés économiques pourraient bien rendre la paysannerie pauvre plus perméable aux discours de l'opposition syndicale et politique, qui ne visent à rien moins qu'à tirer le pays de la dépendance et, pour cela, à contraindre le Roi à abandonner son pouvoir souverain et à accepter un véritable régime démocratique. Entreprise malaisée, qui demande en particulier une entente de toutes les forces d'opposition et l'accord de tout ou partie des classes moyennes encore influencées par les partis de la majorité, et d'abord par l'Istiqlal et les Indépendants. Mais il est hors de doute que la prolongation de la guerre placera le régime dans une situation de plus en plus difficile.

Quelle que soit la solution qui lui sera apportée, le conflit du Sahara Occidental aura mis à nu l'option de classe du développement économique et posé devant le peuple la question du pouvoir. ■



IMAGES SANS COMPLAISANCE DU MAROC

Jacques R.



Minarets brûlés par le soleil, marines crépusculaires, chameaux domestiqués, que reste-t-il d'autre aux touristes après leur voyage ?

Ils ne liront pas qu'au Maroc, selon les statistiques officielles, 10% de la consommation totale fait «vivre» 40% de la population. Comment sauraient-ils que de 1973 à 1977, le coût de la vie a augmenté de 70%, tandis que l'Etat bloquait à 8% les augmentations de salaires ? Les loyers par exemple connaissent une hausse de 300%. Depuis 1977 le rythme d'aggravation s'est accéléré : dans le sillage du capitalisme mondial, l'intensité de la crise économique peut porter un pays au premier rang ! Le coût de la vie est sensiblement équivalent au Maroc et en France . un smicard gagne 300 DH par mois (1) pour une famille souvent nombreuse et élargie aux proches parents. La moyenne des salaires est de 600 DH par mois. Pendant l'été, malgré les engagements de l'Etat, les prix de nombreux produits de première nécessité ont augmenté : + 10% pour le sucre et l'huile ; + 12% pour le lait etc... Les gestes de mécontentement sont fréquents : tel cet épicier qui jette rageusement au fond de sa boutique une boîte de thé dont le prix vient encore d'augmenter...

A l'entrée de la Médina de Casablanca, dans l'ombre de l'hôtel «Casablanca» où descendent émirs et ministres, se trouve une courette sans grille qui fait fonction de dépôt à ordures. Il n'est pas nécessaire de la nettoyer chaque jour : elle se vide naturellement, par petits sacs, glissés sous la djellaba. Aux feux rouges, des hommes attelés aux charrettes s'impatientent comme les camions. Beaucoup de trottoirs dans la Médina ou de porches dans le «centre» se transforment la nuit en dortoirs. Il est vrai que l'eczéma ne couvre pas toute la surface de la peau : peut-être est-ce ainsi que les déchirures des habits ne découvrent pas que des corps malades. Mais il faut cadrer savamment pour ne fixer que le soleil !

La ville pourtant inscrit jusqu'en ses fondations la richesse provocante d'une poignée de possédants et de grands commis de l'Etat dont le salaire atteint jusqu'à 160 fois le SMIG. Un riche propriétaire m'a confié : «chaque matin, je me réveille étonné de ne pas avoir eu la gorge tranchée pendant la nuit». Le centre ville de Casablanca cerne la Médina, par sa masse, son tracé «hausmanien», son architecture coloniale. Les biens de consommation dont il regorge et auxquels un français moyen lui-même n'aurait guère accès. Les restaurants n'y servent pas de plats marocains ! Une allée piétonne, lavée chaque soir, articule les coulées de promeneurs qui cherchent la certitude d'une autre vie, avant de rentrer coucher leurs cauchemars. La démesure, c'est encore le quartier des villas, des palais d'un luxe total tant par la construction que par le mobilier et le personnel de service, que par la vie qui s'y mène. La côte au bas du quartier s'équipe de boîtes de nuit «disco». Vie oisive, de jeu, de débauche pour les uns, tandis que dans la ceinture de bidonville, de l'autre côté, «la vie, comme on m'a dit, elle est pendue à une corde».

Cette fois, il n'y a aucune viabilité, ni sanitaire, ni de voirie. Le propriétaire, Mr Khalifa, beau frère d'un ministre, peut néanmoins récolter 100 francs par famille, pour des parcelles qui occupent souvent moins de 20 m², et où l'abri qui revient à près de 20 000 DH contient une dizaine de personnes. Aucun équipement, sauf peut-être la mosquée en tôle ondulée rapiécée. Là, aux arrêts d'autobus des rats crevés sèchent. Autour des quartiers ébauchés se constituent : rez de chaussée, un étage où deux entourés des enduits qui font devenir la maçonnerie hâtive et sommaire. Les terrains d'ordures éparpillés sont tramés de chemins ocre de terre battue, comme ailleurs sont livrés à la spontanéité les espaces verts. Dans ces quartiers pauvres, tout semble provisoire, prématurément envahi, et la pauvreté fait figure d'incapacité aux dires de ceux-là mêmes qui jonchent le pays tant de détritiques que d'enfants usés.

Prendre une photo dans les quartiers pauvres c'est prendre le risque d'être bousculé, c'est toujours être interpellé. Mais ce n'est pas la trace désuète d'un interdit religieux qui fait se lever les bras. C'est qu'ils savent que leurs visages vivant de lutte pour la dignité quotidienne, sont aussi ceux de la misère croissante. Ils témoignent ainsi toujours que la pauvreté qui contraint leurs gestes, n'a décidément rien d'un mode de vie bio-climatique. Les jours concrets de Mohamed rapportés ci-dessous sont ceux d'un homme qui travaille : c'est une condition de privilégié, comparé même aux salariés de l'électro Koutoubia, de la société Agrepac et Limouna, de l'imprimerie.



Dans les entreprises, les droits sociaux affichés par le régime ne sont pas respectés : sécurité sociale, retraite, législation du travail, etc... Il n'y a aucune aide sociale pour atténuer les effets du chômage pourtant massif. A la Somaca, Société Marocaine de Construction Automobile, 1 500 ouvriers ont entamé une grève en avril 1979 : «on était des esclaves, giflés, battus pour un rien. Par exemple s'il vous arrive d'avoir le dos tourné quand le patron sort des bureaux et de ne pas le saluer, ou bien si la voiture n'a pas été nettoyée même si personne ne vous l'a demandé. Il faut toujours saluer. On invente pour nous humilier».

Le secrétaire du syndicat est enlevé par la police. Mais la grève se durcit. Quinze jours plus tard, il est jeté dans une rue de Casablanca. Je fais remarquer que la grève est un échec puisque rien n'a été obtenu ; avec reproche, on me fait savoir : «on a gagné le plus dur, maintenant à l'usine les ouvriers sont considérés comme des hommes». L'arbitraire du pouvoir patronal jouit de l'impunité. Dans l'imprimerie que j'ai visitée les salaires peuvent varier de 50% suivant les conditions d'embauche : d'où l'importance du piston et du pot de vin. Jusque dans la fonction publique, le droit de grève n'est pas respecté et donne lieu à enlèvements, bastonnades et tortures. L'exploitation des hommes, des femmes et des enfants dilapide intensément les forces humaines du pays.

Mais la plupart ont à inventer le matin le travail qui assurera le repas de la journée, pour eux c'est le Ramadan toute l'année. Pour tous ces chômeurs à temps plein ou partiel la seule issue c'est

le système D. Ils quêtent à longueur de jour le bon tuyau, le petit trafic. Ils auront deux pantalons à vendre, une trousse de tournevis, trois paires de chaussettes Stemm, volés ou passés en contrebande, ou fabriqués la nuit. Il y a ceux qui, devant le parcmètre surveillent l'arrivée du policier, pour glisser et perdre alors le dirham qu'on leur a laissé. Il y a ceux qui vendent le nom de celui qui vend, l'adresse de celui qui loue un logement. Sur le marché de la Médina, alignés sur le trottoir derrière leurs outils, les plombiers, les peintres, les bonnes à tout faire attendent de vendre un peu de travail. On peut voir les «garages» spécialisés dans les delcos, les carburateurs, les pompes à huile. J'ai vu une boutique de réparateur de serrures en bois.

LES PETITS TRAFICS...

Sur le marché de gros les petits porteurs, des enfants de dix ans à peine, passent les nuits pour six dirhams. Ainsi toute la chaîne de fabrication d'objets usuels, également la consommation, donnent lieu à de multiples occasions de gagner quelques sous, de l'artisan au marchand des quatre saisons. Comment s'étonner alors que tout se teinte de petit trafic ? La pénurie développe l'esprit de combine et il ne s'agit pas seulement des revendeurs de drogue, ou des boutiques de contrebande groupées sur une entrée de la Médina. Et il ne s'agit pas seulement de la corruption qui envahit tout l'appareil administratif, dé-

(1) Un dirham = 1 franc.



truisant tout sens de la chose publique. Un passeport peut coûter jusqu'à 300 DH, une carte d'identité jusqu'à 200 DH. Dans le bidonville, un certificat de résidence peut se payer au Mokaden entre 1 000 et 2 000 DH. Les contraventions se marchandent avec le gendarme.

L'économie dans son ensemble, fonctionne au Maroc par les rouages de la fraude et de la corruption.

LA CORRUPTION...

Le propriétaire d'une grosse entreprise de travaux publics m'a raconté : les centaines de millions qui s'incorporent aux budgets prévisionnels marocains ; les adjudications donnent lieu à des dépenses d'espionnage sur les concurrents, d'achat de fonctionnaires. Pour une affaire de plusieurs milliards, il m'a expliqué comment il avait porté lui-même à Paris des millions aux entreprises françaises concurrentes en pure perte. Bien que les capitaux investis soient pour moitié marocains et publics, ce sont les entreprises françaises qui décident. Ainsi ils placent leur architecte de main, bien que la loi marocaine impose un marocain ; il suffit d'un prête nom et des centaines de millions supplémentaires reviendront aux banques françaises. Lorsqu'on sait qu'au Maroc, les devises sont interdites à l'exportation, par quelle corruption encore transitera cet argent ? La mafia des affairistes et des aristocrates n'est pas assimilable à l'activité des vendeurs de fruits avariés. Mais où trouver les forces pour s'opposer à la corruption instituée en modèle et en mode d'échange ? La misère, la chute libre des moyens et des conditions d'existence, la corruption à visage dé-

couvert, la «débrouille» au jour le jour dans la concurrence d'une lutte pour la vie. L'exemple des couches sociales dominantes, l'idéologie transmise par le pouvoir, développent dans le peuple marocain et sa jeunesse en particulier, la délinquance, la drogue, la prostitution.

L'instruction comme moyen d'émancipation est au centre des croyances individuelles. Mais à la campagne 4% des enfants sont scolarisés et en ville un peu plus de la moitié. Pour s'inscrire il faut avoir sept ans à la rentrée scolaire ; avant sept ans on est trop jeune et l'année suivante, bien entendu trop vieux ! Pour le secondaire dans les bidonvilles de Casa c'est huit kilomètres à pied matin et soir, le plus souvent pas de déjeuner ni de place et de calme pour les devoirs. A l'université les conditions d'étude et la sélection ne sont pas plus

favorables. A la cité universitaire par exemple, les étudiants sont quatre par chambre. Les institutions privées, tel le Cours Pigier, ont beau fleurir, la masse des marocains ne termine pas ses études secondaires ; l'instruction n'apporte de solution qu'à la minorité. Les enfants travaillent. Les filles à la maison, aident la mère ou sont placées au sortir du sevrage, comme bonne à tout faire chez plus riche. A l'Oréal France, les ouvrières ont entre douze et dix neuf ans. On embauche pour une semaine. Chaque soir on reçoit la paie : 1,9 DH de l'heure ; il n'y a ni carte de travail, ni sécurité sociale, ni retraite.

A la manufacture de chaussures de Paris : 50 ouvriers. Ce sont des enfants renvoyés au sortir du primaire. Mohamed, 15 ans y travaille depuis trois ans, 10 h 30 par jour. Il gagne 5 centimes de l'heure soit, 100 DH par mois. Mais la plupart des enfants bricolent comme leurs parents.

Malnutrition, travail précoce, maladie, dès l'âge de dix ans leur destin est fixé !

La drogue se vend librement. Dans la Médina, il y a des fumeries. On fume dans les cafés du centre. Les enfants fument des cafards, mangent des sandwiches au cirage pour des sensations inédites, ou respirent les gaz d'échappement des autobus pour se faire tourner la tête. Le vin, l'alcool se vendent au noir dans les bidonvilles. Dans les cafés on collectionne sur la table les bouteilles de bière déjà vides.

La prostitution pour les marocains c'est le symbole de l'éclatement de la société marocaine. Tous désignent le mal de vivre, l'écroulement du sens de la vie, de la morale, par cette question. Elle est en développement accélérée dans toutes les couches de la population.

Mais sous une même apparence, celle de la fille dite «dévergondée», elle recouvre dans la bouche des Marocains deux réalités différentes : la prostitution à proprement parler et d'autre part, une profonde exigence d'évolution de la condition de la femme.

L'opinion publique attribuée aux saoudiens et autres émirs, la seule responsabilité de la dégradation de la situation. Avec la guerre au Liban, le principal foyer de délices du monde arabe s'est éteint : le Maroc a pris la relève. C'est la prostitution pour l'argent. Si ces saoudiens sont reçus au Maroc, c'est que les classes privilégiées sont elles-mêmes corrompues ; l'actuel ministre de l'énergie et des mines a eu bien du mal à étouffer un scandale où il aurait accepté un dédommagement parce qu'un saoudien avait mordu sa femme au sein ! Les enfants, garçons ou filles, sont conduits par leurs parents eux-mêmes aux anti-

Mohamed a 27 ans, marié, père de 2 enfants. Il habite une véranda et un apprenti dans un quartier périphérique de Casablanca.

Il paie 450 DH par mois de loyer pour 15 m². C'est lui qui fait vivre sa famille ainsi que sa mère et 3 de ses frères et soeurs chômeurs.

En 1962 alors qu'il avait onze ans, il est placé comme apprenti chez un de ses cousins tailleur. «Pendant 3 ans je n'ai pas gagné d'argent, je travaillais entre 12 et 14 heures par jour ; je faisais tout, les courses, le ménage, je n'apprenais qu'avec les yeux !».

A 15 ans, il s'installe comme artisan à domicile. Depuis on le fait travailler au noir. «Le matin, je passe pour voir s'il y a du travail, quand il y en a peu, c'est pour le premier qui arrive. C'est moi qui paye l'électricité pour la machine à coudre, qui paye les fournitures. Ça coûte environ 100 DH pour le travail d'un mois qui en rapporte 800 DH. Quand j'ai tout payé il reste environ 300 DH pour vivre mais parfois je reste plusieurs mois sans travail. (...)

Pour m'installer il me faudrait 1 500 DH ; avec de l'argent, on peut trouver un piston qui vaut mieux que 20 ans d'études ! (...)

Je crois que ma femme est enceinte depuis 2 mois, je ne peux pas nourrir encore un enfant. Je veux qu'on lui enlève cet enfant. Il y a une femme dans le quartier qui le fait pour 250 DH mais je n'ai pas d'argent, je ne sais pas ce que je vais faire...».

chambres des riches. Un autre jour, c'est la femme d'un chauffeur de taxi qui porte plainte contre son mari qui ne lui laisse pas une part suffisante de l'argent reçu d'un émir ! Mais n'est-ce pas également une pratique courante dans l'entreprise marocaine ? L'Etat, par ailleurs censeur expert, laisse se développer les tripes, la contrebande d'ouvrages et de films pornographiques. N'est-ce pas son avantage que le besoin vital d'un peu d'argent débouche sur cette dégradation des mœurs ?

D'une toute autre nature est la profonde aspiration des jeunes filles à une évolution du statut de la femme. Elles l'ont expérimenté, petites filles dans la famille.

Un jeune étudiant m'explique que sa petite nièce a généreusement été prise en charge par ses parents, et il ajoute sans rougir qu'elle n'a pas besoin d'aller à l'école et qu'elle sert de bonne à la maison !

Alors l'état propose comme modèle de libération de la femme, le comportement des européennes. Les jeunes filles sortent, aspirent à choisir leur mari, rêvent d'une vie meilleure devant les vitrines du centre ville. Le mariage n'est plus la condition absolue à l'accomplissement de relations sexuelles. Mais un père respectable pour le quartier ferme sa porte à la jeune fille qui rentre tard ;

A L'ELECTRO-KOUTOUBIA, filiale marocaine d'une société japonaise, quand arrive une livraison de matière première, «on prévient les filles».

Elles sont embauchées (si l'on peut dire) pour 5 à 20 jours selon les besoins. Ensuite elles sont renvoyées. Elles sont payées au SMIC (environ 350 DH/mois), parfois moins. L'une d'elles nous rapporta : «Dans cette entreprise, le patron est toujours ivre. Selon son humeur il fait monter une ouvrière dans son bureau pour qu'elle lui verse du whisky ou lui enfille sa veste. Si on veut défendre son honneur on est mise à la porte. C'est pareil pour l'embauche ! Et, dehors c'est le chômage assuré».

A l'Electro-Koutoubia les ouvrières n'ont ni carte de travail, ni sécurité sociale, ni caisse de retraite. La plupart finissent par partir et perdent ainsi les bénéfices acquis.

QUELQUES EXEMPLES DE SALAIRES DANS UNE IMPRIMERIE

Salaire horaire	Qualification	Date d'embauche	Age
6,90 DH	Chef de Section	1972	28 ans
4,20 DH	Conducteur de plieuse	1971	
2,10 DH	Aide Conducteur de plieuse	1974	27 ans
3,70 DH	Massicotier	1972	
2,10 DH	Papetier	1974	20 ans
2,40 DH	Papetier	1974	21 ans
2,25 DH	Papetier	1975	17 ans
2,45 DH	Papetier	1975	21 ans

On peut noter la disparité des salaires à qualification égale, ainsi que l'ancienneté qui n'est pas prise en compte.

Les jeunes hommes ont émigré ou sont trop pauvres pour prendre femme. De fait, les aventures «amoureuses» ferment aux jeunes filles la porte du mariage. Beaucoup d'entre elles en outre confondent la question de leur statut et celle de leur niveau de vie. Ces contradictions limitent l'effet de leurs luttes individuelles, et conduisent souvent à la prostitution ; comment en effet, rejetée par

sa famille, condamnée au célibat, désirant un peu de luxe étalé, encouragé par les modèles importés de comportement, souvent illettrée, sans métier, une jeune fille peut-elle gagner sa vie ? En somme, pour la femme également, l'évolution sociale est négative : elle y perd son corps, sa dignité, son avenir.

Cette régression n'épargne personne.



aucun secteur de la vie sociale, aucune catégorie de la population. Son pendant c'est la lutte, dont la forme développée, la lutte syndicale, s'intensifie.

Au printemps 1979, elle a conduit le gouvernement à des négociations, à un remaniement ministériel qui certes, reste de façade et qui n'est pas parvenu à cacher sa nature profondément anti-populaire et anti-démocratique. En effet, toutes les grèves donnent lieu à des licenciements immédiats et massifs, à des arrestations et des enlèvements. Des commandos fascistes entrent en action, des centaines de personnes sont surveillées à leurs domiciles. La police est omniprésente. Les indicateurs fourmillent et il n'est guère possible d'obtenir les confidences d'un marocain qu'en marchant vite dans la rue... A Safi, la section locale C.D.T. est en réunion. La police pénètre dans les locaux et la somme de suspendre ses travaux. Les syndicalistes suspendent leur séance et sont arrêtés une fois dehors. Motif : «regroupement sur la voie publique». Dans la voiture de l'un d'eux, on trouve des tracts qui appellent à une grève dans les conditions légales, il est condamné à un an de prison.

Omar travaille dans l'imprimerie depuis 5 ans, il a 19 ans. Il gagne 450 DH par mois et travaille 9 heures par jour.

Il est le seul à travailler d'une famille de huit enfants. Son père a 50 ans, trop usé pour retrouver du travail. Il a été licencié parce qu'il refusait de baisser la main de son patron.

«Ce que je voulais c'est l'école, mais mon père m'oblige à travailler. Je lui donne 300 DH par mois. Moi, ça m'est égal de faire n'importe quel métier, il faudrait seulement gagner plus d'argent. Je suis apprenti mais je n'apprends rien. Mes frères vont à l'école et moi je travaille ça n'est pas juste.

Nous ne sommes pas sur le bon chemin, les grands du pays vivent dans leurs palais...»

Alors que je le questionnais sur l'avenir «Moi l'avenir... comment voir l'avenir ? Les problèmes c'est devenu quelque chose de normal. Je ne veux pas me marier, je voudrais des heures le soir pour pouvoir aller à l'école, mais l'argent que je touche ne me le permet pas. Et puis il faut du temps».

Le régime se drape de libéralisme, il octroie un parlement, des municipalités. J'ai rencontré un militant du bidonville de Casa qui a été adossé contre un mur, pistolet sous le nez, pendant qu'on changeait les bulletins de l'urne, le jour des élections législatives. Il porte plainte mais il n'y aura jamais de suite.

Les maires, les imams sont destitués. Les députés sont malmenés. La toute puissante police officielle ou secrète, la violation des droits démocratiques affirmés dans la constitution se prolongent comme ils prennent racines dans la vie sociale toute entière.

Un jeune marocain me donne son sentiment : «ici, c'est l'anarchie. On sait

pas comment ça tient. Ça peut s'écrouler d'un jour à l'autre».

Quand le régime iranien s'est écroulé, des explosions d'espoir ont eu lieu dans tout le pays. L'agression sur le niveau de vie précaire de la masse des marocains secrète la résistance. Les transformations mises en oeuvre par le régime développent l'insatisfaction. Le mécontentement se concrétise dans l'action syndicale renforcée, radicalisée, mais n'émerge pas encore dans la bataille politique. Le pouvoir aussi se maintient sur cette poudrière sans mèche, mais sans avoir les moyens de se passer d'une répression dont la quotidienneté et la violence sont à l'image de sa politique. ■



L'économie marocaine dans l'impasse

Pierre VIDAUD

Après l'enthousiasme de la «marche verte», la guerre d'usure au Sahara pèse de plus en plus lourdement sur l'économie et les finances du Maroc, avec les conséquences politiques et sociales inévitables.

L'année 1977 avait été mauvaise pour l'agriculture, à cause d'une sécheresse qui devait se prolonger pendant les années suivantes. Le taux de croissance du produit intérieur brut est tombé de 10% à 5%. Le déficit de la balance commerciale est passé de 6 à 8 milliards de dirhams, et le taux de couverture des importations de 48 à 44%. L'équilibre de la balance des paiements n'a été assuré que grâce à des concours extérieurs. Le masse monétaire a augmenté en 1977 de 19,5%. La hausse du prix de détail, qui était de 8,58% en 1976 est passée à 12,52% mais les prix de gros des denrées alimentaires ont augmenté de 15,59%, ce qui touche gravement le niveau de vie des couches les moins fortunées. Le secteur minier, si important pour l'économie marocaine, a souffert de la chute des cours mondiaux du zinc, de l'antimoine, du cuivre et du fer. Certaines mines de cuivre ont dû fermer, et la médiocre qualité des pellets marocains a entravé leur commercialisation sur les marchés mondiaux. Le bilan de la banque du Maroc pour l'exercice 1977 reflète ce marasme. Il constate que l'économie marocaine est «frappée de

langueur», qu'il a fallu faire appel aux apports étrangers et aux ressources monétaires, et que le budget de fonctionnement a dû recourir à des mesures d'austérité pour sauvegarder les investissements.

Le discours du Roi Hassan II à la Nation, le 6 juin 1978, pour présenter le Plan triennal de développement pour 1978-1980 apparaît comme une tentative de mise en condition du peuple marocain devant une situation économique médiocre. Le Roi déclare d'emblée qu'il est nécessaire de marquer une pause dans l'économie, car un développement trop rapide risquerait de rendre le Maroc trop dépendant, ce qui est une affirmation étrange. Cette entrée en matière justifie au moins les objectifs du plan, qui sont : l'austérité budgétaire, l'encouragement à l'épargne interne, le rapatriement des avoirs marocains à l'étranger, le développement des exportations et du tourisme. Le produit intérieur brut devait augmenter de 5%, les investissements, atteindre 37 milliards de dirhams ; les déficits de la balance commerciale, et des finances publiques, diminuer.

Les mesures prises pour la réalisation de ce Plan sont draconiennes. Elles consistent essentiellement en une réduction de 20% des achats à l'étranger, ce qui touche la plupart des produits.



Encore faudra-t-il au moins 3 ans, dans ces conditions, pour assainir les finances publiques.

AUSTÉRITÉ ET IMPROVISATION

Le discours du Trône ne paraît pas avoir atteint le but recherché. « Le Maroc », écrit un journal, « triomphe dans l'improvisation ». Et il est vrai que les mesures décidées semblent avoir ignoré les conséquences profondes qu'elles auront pour l'industrie. Comment s'équiper pour moderniser les installations afin d'augmenter la production et le rendement avec la réduction des importations ? Comment suppléer au manque de spécialistes ? Comment trouver l'équivalent en recettes de la diminution des droits d'entrée, car l'impôt de « solidarité » récemment voté n'y suffira pas.

On comprend mal, d'autre part, qu'alors que l'Etat est déjà acculé par le paiement des échéances de la dette extérieure et prétend protéger son indépendance, il a emprunté en 1978 trois cents millions de dollars remboursables en 8 ans, émis sur le marché international des capitaux, par l'intermédiaire d'un groupement de banques qui comprend la Bank of America et la Banque de Montréal, 56 millions de dollars au Fonds monétaire international, et 200 millions de dirhams au Japon.

Les résultats de l'année 1978 n'ont d'ailleurs pas été meilleurs que ceux de 1977. Le taux de croissance du produit intérieur brut a encore diminué : il est tombé à 4,3%. La baisse des investissements publics et privés a entraîné une diminution de 14% de la formation brute du capital fixe. La balance commerciale s'est un peu améliorée, mais elle reste déficitaire. Le déséquilibre des finances publiques est encore de 7 milliards de dirhams. L'expansion monétaire a encore augmenté de 20%, taux supérieur à la croissance de 1977 et la Bourse des valeurs de Casablanca a connu un fort déclin.

Le budget pour 1979 n'est pas équilibré, malgré 250 millions de dirhams demandé à la nouvelle contribution dite « de solidarité nationale ». Les recettes, inférieures de 10,5% aux dépenses sont en augmentation de 13,6% sur celles de 1978, mais les dépenses de fonctionnement se sont accrues de 20,6% et la dette publique de 16,9%.

Au début d'août dernier, la Confédération générale de l'économie marocaine, à Casablanca, a confirmé le poids de la guerre et les répercussions de la politique d'austérité aggravée en 1978 sur l'économie.

Cette politique d'austérité a considéra-



blement affecté le secteur des travaux publics, dont les 3/4 du chiffre d'affaires sont faits de commandes publiques. Si une légère amélioration des cours mondiaux des métaux se constate sauf pour le zinc, le fer et le cuivre, le secteur minier reste calme, d'autant qu'il a été exclu de la plupart des encouragements prodigués aux autres secteurs, et qu'il est frappé par une récente taxe ad valorem qui ne tient pas compte de la situation des entreprises, ni des cours mondiaux. La restriction autoritaire des importations a amené une baisse de l'activité de la charpenterie et de la chaudronnerie. Les commandes pour les industries électriques ont diminué de 10% sur 1978 et les perspectives sont sombres pour 1980. La baisse du pouvoir d'achat a de sérieuses répercussions sur les industries alimentaires.

Les mesures de limitation des importations ont été encore aggravées, sans aucune concertation avec les intéressés ; elles s'étendent maintenant aux pièces détachées et aux produits semi-finis ; elles ne tiennent pas compte des opérations en cours ; elles empêchent toute souplesse dans la garantie des contrats au delà de la fin de l'année et compromettent tout engagement pour 1980, qui seul pourrait éviter une rupture des stocks.

on conçoit que, dans ces conditions, le marché soit en forte régression. Le secteur des ventes d'automobiles, qui est un bon baromètre de l'état de l'économie, est en diminution de 20% en moyenne, et ce qui est plus grave, de 40% pour les véhicules utilitaires.

Il était inconcevable qu'une situation économique et financière aussi médiocre, et qui va s'aggravant malgré les improvisations d'un gouvernement qui semble désespéré et manœuvre au jour le jour, n'ait pas de conséquence sur l'état social

du Maroc. En réalité, depuis plus de 2 ans, les grèves se multiplient dans le royaume. Elles ont touché les entreprises les plus importantes, et qui touchent de près l'Etat : l'Office Chérifien des Phosphates (22 000 travailleurs), l'Office Chérifien de Commercialisation et d'Exportation (2 000 travailleurs), la Samir (raffinerie de pétrole d'Etat), et les trois degrés d'enseignement. Les revendications portent toujours sur l'augmentation des salaires et des allocations familiales, et sur le problème des logements, qui sont très insuffisants et dont les loyers ont triplé en cinq ans.

Parallèlement aux mouvements sociaux, on constate un regain d'activité de l'opposition démocratique et certaines forces révolutionnaires marocaines expriment leur volonté de reprendre la ligne politique de Mehdi Ben Barka ; elles dénoncent les emprisonnements arbitraires et soulignent les graves répercussions de la crise économique sur la situation du peuple marocain.

Le Roi du Maroc, quant à lui, a accueilli avec satisfaction la décision américaine d'envoyer au Maroc des hélicoptères de combat «Cobra», des avions d'observation OV-10, et des avions de transport de troupes et de blindés, même si cette livraison est théoriquement liée à l'ouverture de négociations sur l'avenir du Sahara Occidental. Il s'est réjoui aussi de la fourniture par la France de plusieurs missiles sol-air à basse altitude fabriqués par Thomson CSF et Matra, et de l'augmentation de 30,47 millions de francs en 1979 à 31,47 millions de l'aide militaire budgétaire directe de la France au potentiel militaire du Maroc.

Reste à savoir si c'est là la voie juste pour tirer l'économie marocaine de l'impasse où elle s'égare. ■

Le mouvement syndical ouvrier marocain

Michel WOIRIN

En introduisant une économie capitaliste au Maroc, le colonialisme a fait main basse sur les secteurs clés de l'économie.

De toute les activités de la colonisation, l'industrie minière a été incontestablement la plus importante et la plus lucrative pour le capitalisme européen. Dès le début du siècle, les richesses très diverses du sous-sol marocain sont livrées aux groupes financiers belges, américains, mais surtout français. Parallèlement, le capitalisme étranger s'est intéressé aux industries de transformation très avantageuses pour les gains immédiats qu'elles dispensent. Cela n'aurait pas été possible sans l'utilisation massive d'une main-d'oeuvre locale soumise à des conditions de travail très dures.

La législation du travail au Maroc, conçue par les colonialistes pour les travailleurs d'origine métropolitaine, ne tient aucun compte de la situation des ouvriers marocains qui sont livrés à l'arbitraire des patrons.

Néanmoins, dans les mines tout d'abord puis dans divers secteurs, des noyaux d'ouvriers se forment et participent peu à peu à l'activité syndicale.

L'arrivée du Front Populaire en France et les luttes engagées par la classe ouvrière française pendant cette période ont contribué à l'intensification de la lutte syndicale au Maroc.

En 1934, le Mouvement National revendique le droit de se syndiquer pour les travailleurs marocains. En décembre 1936, une loi octroie ce droit aux seuls travailleurs d'origine métropolitaine et interdit aux travailleurs marocains d'adhérer à un syndicat français.

Dès lors, le Mouvement National encourage la création de syndicats clandestins, initiative à laquelle le patronat et la Résidence répondront par la répression et des licenciements collectifs.

Après la seconde guerre mondiale, le Mouvement National se renforce par l'engagement à ses côtés de la bourgeoisie marchande, mécontente de la politique coloniale qui s'oppose à ses intérêts.

Le parti de l'Istiqlal, principal animateur du Mouvement National avait jusque là interdit à ses adhérents de militer dans les organisations syndicales de la C.G.T. qui avaient été dissoutes en 1940 et reconstituées en 1943. Seuls les militants du Parti Communiste Marocain adhéraient en masse à la C.G.T.

Ces organisations se fonderont en une seule en 1943 : l'U.G.S.C.M. (Union Générale des Syndicats Confédérés du Maroc). Malgré l'interdiction qui leur est faite par les lois coloniales, des travailleurs marocains se syndiquent.

L'Istiqlal, à partir de 1948, invite ses adhérents à rejoindre l'U.G.S.C.M. La Centrale voit passer ses effectifs de



Le 8 mai 1979, un autre militant Mustapha Kastal, secrétaire général de la section du syndicat national de l'enseignement à Boujaad, se donne la mort pour protester contre les atteintes aux libertés syndicales et démocratiques.

Ainsi dans le secteur de la santé publique, cinquante quatre personnes furent arrêtées, vingt six d'entre elles seront traduites devant les tribunaux, quatre vingt dix neuf agents de la santé sont révoqués et soixante dix neuf suspendus.

Dans le secteur de l'enseignement, le bilan est plus lourd encore ; deux cent quatre personnes sont arrêtées et présentées à la justice, trois cent huit seront arrêtées puis relâchées.

A la suite de cette répression, sept cent huit personnes seront révoquées arbitrairement de leur fonction.

Des centaines de familles se retrouvent totalement démunies et ne subsistent depuis avril 79 que grâce à l'action de solidarité organisée par la C.D.T. au sein des travailleurs, mais cette aide reste bien en deçà du minimum vital.

Quelles sont les vraies raisons de ces grèves que le pouvoir qualifie de «politiques» ? La C.D.T. répond elle-même à cette question :

«La pratique de la politique socio-économique anti-populaire ayant pour cadre le libéralisme sauvage et incontrôlé où sévit la corruption et l'exploitation effrénée a mis au grand jour les injustices sociales (...) De l'avis de tous les responsables gouvernementaux, cette politique s'est traduite par la dégradation continue de la situation économique et intellectuelle et le renforcement des disparités sociales.

Quelques indicateurs tirés de statistiques officielles elles-mêmes illustrent clairement la gravité de la situation et le fait que son maintien n'est plus tolérable.

— Le chômage et le sous-emploi touchent plus de deux millions de personnes et concerneraient à la fin de cette décennie près de 50% de la population.

— En 1971 déjà 5% de la population la plus nantie dépense pour sa seule consommation quatre vingt trois fois la dépense des 5% les plus défavorisés.

— Le rapport entre les salaires les plus bas et les salaires les plus élevés dépasse 1 sur 330 contre un rapport d'environ 1 sur 50 au début des années soixante.

(Extrait du Livre Blanc de la C.D.T.)

LE POUVOIR VIOLE SES PROPRES LOIS

Il est opportun de rappeler que la constitution, loi suprême du Maroc, promulguée par le Dahir 1.72.061 du 23 Moharram 1392 (10 Mars 1972) stipule dans son article 14 que «le droit de grève demeure garanti».

Contrairement à cette disposition pourtant claire, des centaines de personnes ont été arrêtées, jugées, emprisonnées pour le seul fait d'avoir participé à la grève. Ces mesures entrent formellement en contradiction avec le texte de la constitution.

L'article 5 du décret 1465 57 2 du 15 Rajab 1377 (5 février 1958) prescrit la possibilité de prononcer des sanctions hors garanties disciplinaires dans le cas où la cessation concertée du service interviendrait dans un climat d'indisci-

pline caractérisée et en dehors de toute organisation syndicale.

Or, la grève du 10-11 avril 1979 a été décrétée dans le cadre légal reconnu à toute organisation syndicale, c'est-à-dire : la défense des intérêts matériels et moraux de ses adhérents.

Il convient aussi de rappeler les articles 3 et 9 de la Constitution : «Les partis politiques, les organisations syndicales, les conseils communaux et les chambres professionnelles concourent à l'organisation et à la représentation des citoyens. Il ne peut y avoir de parti unique».

«La constitution garantit à tous les citoyens : (...) La liberté d'opinion et d'expression sous toutes ses formes et la liberté de réunion. La liberté d'association et d'adhérer à toute organisation syndicale de leur choix».

Incapable de faire face à la situation autrement que par la violence, le pouvoir marocain a violé des dispositions importantes de la constitution.

Incontestablement, la Confédération Démocratique du Travail constitue l'alternative pour la classe ouvrière marocaine.

L'acharnement mis par la réaction marocaine à briser cette nouvelle force est très significative et devrait ouvrir les yeux à ceux qui ne voient en la C.D.T. qu'une division de la classe ouvrière.

Les luttes engagées par la nouvelle centrale s'inscrivent dans le processus de restructuration du syndicalisme marocain, sur des bases progressistes et anti-impérialistes indéniables. ■



halte à la répression et à la terreur à l'encontre des représentants des travailleurs !

Les travailleurs immigrés marocains face aux «amicales»

Claude MATHIEU

L'immigration en France, née avec la colonisation, a connu un développement massif au début des années soixante.

Les immigrés marocains en Europe, estimés à 553 000 dont 370 000 en France (1) sont en majorité d'origine paysanne et ce phénomène est la conséquence directe de la situation socio-économique et la politique du pays d'origine. Les mesures prises par le régime marocain en matière agricole ont favorisé ces vingt dernières années la création d'une véritable oligarchie terrienne, récupérant les terres des anciens colons et s'accaparant les terres fertiles produisant des denrées de qualité destinées à l'exportation.

La conséquence de cette situation que Baroudi appelle « la destruction du patrimoine rural » fut l'exode massif des paysans spoliés vers l'Europe ou les grandes villes du pays. L'essor économique de

l'Europe d'après-guerre et le besoin grandissant de main-d'œuvre qu'il a engendré, a sans nul doute trouvé un terrain fertile dans cette masse de gens sans terre et sans travail à laquelle s'ajoutaient les nombreux chômeurs dus à la déperdition scolaire.

On a vu alors des centaines de démarcheurs de sociétés (principalement françaises) sillonner le pays pour sélectionner et recruter la main-d'œuvre, et naître en même temps un trafic qui se généralisa. Une simple inscription sur les listes d'attente coûtait jusqu'à 100 Dh, un passeport pouvait alors se vendre jusqu'à 3 000 Dh.

Ces dizaines de milliers de travailleurs exportés sans garantie sont aujourd'hui parmi les communautés les plus menacées par les récentes lois sur l'immigration en



Europe. Alors que de nombreux chefs d'Etat, lors d'entretiens avec le gouvernement français ont posé comme un problème crucial la situation faite à leurs ressortissants, les autorités marocaines sont comme frappées de mutisme.

Hassan II, en France pendant plusieurs semaines, n'a même pas effleuré les problèmes auxquels se trouvent confrontés les travailleurs marocains en France.

La seule action du gouvernement marocain face aux problèmes de l'immigration fut d'encourager les rentrées de devises en créant un important réseau de succursales de la Banque Populaire du Maroc à l'étranger et d'autre part une tentative « d'encadrement » par le biais des consulats et ambassades tout d'abord, puis par la création en 1973 de l'officine non moins policière qu'est l'Amicale des travailleurs et commerçants marocains en Europe.

En effet, la création des Amicales n'a jamais été dans l'esprit des autorités marocaines autre chose qu'un encadrement policier à grande échelle et ceci a été motivé par deux facteurs essentiels :

— Les immigrés marocains prenant conscience de leur situation d'exploités adhéraient de plus en plus massivement aux luttes de la classe ouvrière de leur pays d'accueil. D'autre part, la présence d'organisations politiques progressistes marocaines donnait à cette prise de conscience syndicale une portée politique beaucoup plus vaste, dévoilant ainsi les véritables causes de leur expatriement dû principalement à la politique de dépendance du régime marocain. Cette double prise de conscience avait lieu d'inquiéter la classe dirigeante au pouvoir. Pouvoir qui, depuis l'indépendance formelle, avait réduit les libertés les plus élémentaires au minimum.

— La conjoncture politique de l'époque fut sans doute le second facteur et le plus décisif, qui conduisit à la création des Amicales.

On ne peut oublier que durant l'été 1973, alors que se tenait le congrès constitutif des Amicales, une vague de répression sans précédent s'abattait sur le peuple marocain et l'ensemble de ses forces militantes.

Le régime marocain, alors isolé à l'intérieur comme à l'extérieur, ignoré de ses alliés impérialistes les plus fidèles, connaissait une des périodes les plus noires de son histoire. Ebranlé par deux coups d'Etat consécutifs (juillet 1971 et août 1972), une véritable hystérie répressive s'emparait des autorités et l'on vit interdire l'existence de syndicat comme l'U.N.E.M., de parti politique comme l'U.N.F.P. Des centaines de militants comparurent devant les tribunaux qui les

condamnèrent à des peines allant jusqu'à la peine capitale. Parmi les militants, plusieurs immigrés tel Ikhiche Houcine, ouvrier en Hollande, qui fut condamné à trente ans de réclusion.



Houcine IKHICHE

Tous les moyens furent alors déployés pour louer les mérites de S.M. Hassan II, soucieuse du sort de ses sujets à l'étranger et à qui elle offrait les Amicales pour les aider. L'objectif de cette initiative était clair dès le début. Il s'agissait en premier lieu « d'encadrer la communauté marocaine à l'étranger » et de « l'empêcher d'être contaminée » selon les propres termes de l'Ambassadeur du Maroc en France d'alors.

En second lieu, sa tâche résidait en une surveillance étroite de toutes les activités politiques ou syndicales auxquelles pouvaient participer les Marocains, et à fichier tous les éléments actifs.

Les faits confirmeront très tôt ces arrière-pensées mal dissimulées.

Dès leur création les Amicales se rendront célèbres par leur collaboration étroite avec le patronat et la C.F.T. (2).

Certaines entreprises poseront comme condition d'embauche aux Marocains leur adhésion à l'Amicale et à la C.F.T. Tous les moyens sont bons pour obliger les immigrés à adhérer à l'Amicale. S'ils sont hésitants, on les menace. L'Amicale a même fait circuler à une époque la rumeur selon laquelle la carte d'adhésion était exigée à la douane marocaine. Cette rumeur se vit d'ailleurs confirmée par le zèle de certains douaniers en quête de quelques dirhams.

Si au début de nombreux ouvriers se sont laissés prendre par tous les avantages

qu'on leur faisait miroiter comme par exemple la priorité des « amicalistes » pour l'acquisition de terrains, par la suite nombreux furent ceux qui vinrent déchirer leur carte devant les responsables. En 1976 et 1977, le rôle policier des Amicales était mis au jour.

En effet Charles Lederman, avocat à la Cour de Paris dut se rendre à plusieurs reprises au Maroc où des travailleurs qui rentraient en vacances avaient été arrêtés.

Il s'agissait d'ouvriers marocains qui étaient soit candidats aux élections de délégués du personnel, soit déjà délégués ou membres de la C.G.T. (3).

Signalés aux autorités marocaines par les « syndicats maison » ils avaient déjà été convoqués à l'Ambassade du Maroc à Paris où ils avaient été interrogés sur leur appartenance syndicale.

Dès leur arrestation au Maroc ils avaient été emmenés dans des lieux de détention non officiels sans qu'aucun mandat n'ait été délivré contre eux.

Plusieurs ont été gardés au secret et torturés des semaines durant.

Les témoignages de ces travailleurs confirment qu'il existe bien au Maroc des lieux de détention échappant à toute réglementation et à tout contrôle judiciaire.

Sur notre territoire ces travailleurs sont en butte au racisme, au refus du renouvellement du titre de séjour, aux expulsions, et s'ils s'organisent pour faire respecter leurs droits, ils sont systématiquement signalés aux autorités consulaires. Malgré la collaboration étroite des services français et marocains, malgré l'organisation des Amicales, les travailleurs marocains, aidés d'organisations démocratiques, ont pu dans certaines régions isoler les amicales, voire même les démanteler. Si dans certains pays d'Europe l'Amicale marocaine se voit refuser par les municipalités l'acquisition de locaux, il n'en est pas de même en France où dans certaines villes, l'Amicale a pignon sur rue dans les locaux municipaux.

Seule la solidarité des travailleurs français avec des travailleurs immigrés marocains pourra venir à bout de ces officines policières, qui bénéficient de l'appui du gouvernement français et de ses représentants. ■

(1) Baroudi Abdallah - in Maroc - « Impérialisme et immigration ». Editions Le Sycomore 1978.

(2) C.F.T. Confédération Française du Travail (syndicat du patronat).

(3) C.G.T. Confédération Générale du Travail.

Témoignage sur la torture au Maroc

Souvenirs d'un «hôte»
de la «Villa Mokri»

Ce témoignage est celui d'un militant arrêté en 1970 et traduit au procès de Marrakech en Juin 1971 avec cent soixante de ses camarades de l'Union Nationale des Forces Populaires.

Il décrit fidèlement les conditions de détention et le lot quotidien des militants progressistes arrêtés par la police du pouvoir.

Ce document, traduit de l'arabe restera un acte d'accusation contre les pratiques sanguinaires du pouvoir marocain, pratiques qui doivent être dénoncées devant l'opinion démocratique internationale.



Dans un passé encore proche, l'endroit fut le théâtre d'une vie facile et on devine encore les jours fastes d'autrefois. Certes le décor n'y est plus, mais l'imagination peut aisément le reconstituer.

Plus de tentures fines, plus de meubles confortables, plus de serviteurs noirs portant de larges plateaux de cuivre garnis de méchouis succulents. La frivolité n'est plus de mise.

La demeure de l'ancien Vizir, située sur la route des Zaër, dans les beaux quartiers de Rabat, n'est plus désignée que par son nom de code. C'est le centre B.F.2, réservé aux activités des brigades spéciales de la police parallèle. Le lieu n'est plus fréquenté que par les damnés de la terre, enchaînés à même le sol ; puis précipités dans les caves pour subir leur lot quotidien d'horreur, d'où ils remontent sous les sarcasmes de leurs tortionnaires.

Je ne saurai dire avec exactitude le nombre de jours qui se sont écoulés depuis que nous sommes ici. Combien sommes nous ? Difficile à dire... Le chant des oiseaux annonçant la levée du jour, est devenu pour nous le signal d'une nouvelle journée de torture et de souffrance. Des bandeaux noirs fermement appliqués sur nos yeux depuis notre arrestation nous empêchent de distinguer le jour de la nuit, le soleil de la grisaille. Enveloppés chacun dans une couverture, nous sommes disposés côte à côte, à même le sol glacé. Dans cette solitude ténébreuse, le chant des oiseaux comme le bruit des gamelles n'annoncent qu'une seule chose : l'heure fatidique de l'arrivée de nos tortionnaires.

La vue condamnée depuis longtemps, l'oreille s'exerce à recueillir le maximum de renseignements sur nos destinées quotidiennes.

Le temps aidant, les voix de nos geoliers à l'heure de la pitance matinale nous est devenue familière. Pieds et poings liés, ceux qui parmi nous en ont encore la force, se redressent machinalement dans un bruit de ferraille. Une main compatissante ou brutale selon les cas, prévient alors l'intéressé que le bol est à ses pieds. Plusieurs se jettent avidement sur le bol dans l'espoir de se débarrasser de l'obsédant goût de savon dont on les a gavés la veille. D'autres y ont renoncé. Ils ont perdu le goût des aliments. Tout a un goût de lessive. D'autres encore, les membres paralysés par les séances de pendaisons qui n'en finissent pas, voudraient bien se nourrir, mais ne le peuvent plus. Les gardes se chargent alors de le faire...

Une autre catégorie «d'hôtes» de la villa MOKRI, prévenus de l'atrocité des lieux, se laissent dépérir. Mais souvent

hélas, l'évanouissement qui leur aurait évité un prolongement des tortures, tarde à venir ou ne vient pas du tout, malgré la violence du supplice.

POUR QUI SONNE LE GLAS

Une fois les bols débarrassés, une voix tonitruante nous somme de nous étendre à nouveau. Suit alors un bruit de ferraille désordonné, puis... le silence des cavernes...

Soudain, un frisson parcourt la salle, en même temps que retentit la sonnette. Le malaise nous saisit à l'estomac. Les nerfs craquent. C'est la fin de tout. Les tortionnaires sont là. La tête se vide. Les sensations s'anéantissent. Le néant envahit le corps.

La salle se peuple de fantômes semblables et égaux devant la terreur. Cette sinistre sonnerie annonce que la torture va commencer.

Les gardiens descendent alors les candidats au supplice. Aussi, tous les matins revient la même question lancinante : Pour qui sonne le glas ? Face à cette mort lente qui ne cesse de se dérober, nous ne disposons pour l'affronter que de notre conviction révolutionnaire et de notre foi en l'avenir de notre peuple.

Dans de semblables circonstances, il arrive que l'homme, porté par l'instinct de conservation, en vienne à souhaiter que le glas soit pour l'autre. Mais la voix péremptoire du gardien nous ramène sur le sol qui s'écroule sous nos pieds. L'intonation de la voix varie selon les gardiens, souvent sadique, parfois gouailleuse, rarement compatissante. Suit alors le cliquetis de la clé dans le cadenas qui retient la chaîne du détenu à l'un des barreaux de la fenêtre. Le

bruit de ferraille se généralise, s'accroît, s'éloigne, puis se perd dans l'escalier qui conduit à la cave. Et la sonnerie retentit encore et encore jusqu'à ce que la salle se vide de moitié.

Mais où a-t-on pu les conduire ? Dans les bureaux voisins, sur la terrasse ? En fait, peu importe l'endroit, la torture les attend inévitablement.

De ces laboratoires à supplice, parviennent toutes sortes de plaintes qui font horriblement mal à ceux qui attendent leur tour.

On reconnaît aisément le supplice qui consiste à appliquer des coups de bâton secs sur la plante des pieds. Il s'en suit des gémissements intolérables. Les chameaux blatérant à l'odeur du sang de l'abattoir ne sont rien à côté de ces râles arrachés de gorges humaines quelques marches plus bas. Les souffrances des torturés sont destinées à leurs camarades qui attendent et fournissent de piquants stimulants aux tortionnaires.

Chaque supplice provoque un frisson de mort parmi les autres, ceux qui attendent. Chacun tressaille, se blottit et se recroqueville sous sa couverture. Que le temps paraît long, quand on attend son supplice ! L'équipe de relai s'impatiente.

L'endroit est en effet un véritable laboratoire, des anneaux fixés au plafond retiennent de solides cordes qui servent à pendre les détenus.

Une main «compatissante» ôte parfois le bandeau, le temps de contempler ces lieux sordides...

Les mains et les pieds liés ensemble derrière le dos et attachés aux cordages qui pendent du plafond, les torturés sont maintenus dans cette position des heures durant.



Moins de cinq minutes après le début du supplice, s'élèvent des gémissements de douleur provoqués par la distorsion des articulations et le craquement des vertèbres.

Quand les cordages se révèlent insuffisants, on improvise des potences de torture. Une barre de fer glissée entre les coudes et les aisselles est posée entre deux chaises ou deux tables. Un minimum d'espace vide est laissé entre le corps du torturé et le sol. Il se retrouve ainsi, recroquevillé sur lui même, le menton sur les genoux, les pieds en haut et la tête en bas.

En général, les tortionnaires observent une hiérarchie dans l'ordre des supplices : l'immersion, ensuite la suffocation à la lessive, les décharges électriques et la fustigation, supplice de prédilection de nos tortionnaires.

Pour essayer de se distraire de l'angoisse de l'attente, l'un de nos camarades s'est mis un jour à compter les coups et les cris de nos camarades. Au trois cent soixante quinzième, il éclata en sanglots et les coups continuèrent longtemps après que les cris eurent cessé.

Viennent ensuite la réfrigération et la noyade. Celle-ci consiste à attacher le détenu sur un banc, en laissant libres la tête et le torse, la bassine à cocktail à portée du visage. Il suffit alors de soulever le banc du côté des pieds pour que le malheureux plonge dans la bassine à cocktail sous l'effet de son propre poids.

Le «cocktail 13» se compose d'un mélange d'eau, de kérosène, d'urine et de vomissements des suppliciés. Le torturé est mis dans sa position initiale une fraction de seconde, et ainsi de suite jusqu'à l'évanouissement. Les tortionnaires se chargent alors de lui faire vomir ce qu'il vient d'ingurgiter. Selon l'humeur des bourreaux, l'ordre des opérations peut être interverti, mais cette grille ne constitue que le premier degré dans le classement de la torture.

APPOLO ET LA SURVIE EN ENFER

Le deuxième degré de torture entraîne immédiatement la désensibilisation des membres. Les décharges électriques sont si violentes qu'elles provoquent la chute du malheureux, suspendu à la barre de fer, son visage cognant par terre.

La torture la plus atroce est sans doute celle de l'étouffement par un torchon imbibé de lessive. Une main de fer applique le torchon sur la bouche et le nez ; elle ne cesse son emprise que quelques instants, le temps nécessaire pour que la lessive pénètre dans les tissus. A ce moment précis le désir de

mort l'emporte largement sur l'instinct de conservation. A peine recommence-t-on à respirer que le tortionnaire s'empresse d'arroser le linge de lessive, le tout accompagné d'un mouvement adéquat.

Quand il plait au tortionnaire de retirer le torchon, il se produit un bruit semblable à celui d'une bouteille de vin mousseux qu'on débouche. Les poumons gonflés au maximum et l'estomac encombré de ce mélange infecte, expurgent un contenu gastrique fumant et savonneux.

Hassan II qui se targue (pour épater l'étranger) de protéger les sciences, les arts et les lettres, ne peut considérer un nationaliste, un progressiste ou un révolutionnaire que comme «passager dans son APPOLO». L'APPOLO dans ce pays des sciences, des lettres et des arts qu'est le Maroc, c'est le nom donné au troisième degré de la torture ; la pendaison décrite plus haut où le torturé reste suspendu indéfiniment, bras et jambes liés, prêt à être dépecé par des tortionnaires à la recherche «d'organisations terroristes et d'armes».

L'imagination des tortionnaires s'est révélée très fertile. Ainsi ils choisissent parfois de torturer un membre et n'hésitent pas, à l'aide de lames à rasoir d'entailler les chairs gonflées et meurtries, les saupoudrer ensuite de sel ou les arroser d'alcool à 90°. Ils n'hésitent pas non plus à asséner des coups de bâtons sur les chairs mises à vif pour tester la qualité de leur travail.

L'excitation des bourreaux atteint son paroxysme lorsque le sang d'un supplicé les éclabousse en plein visage. Qu'ils le jugent têtue, ils lui mettent alors sur le dos, un poids de vingt kilos. C'est la survie en enfer. Parfois, les tortionnaires pressés par le temps, mêlant l'horreur à la cruauté, remontent les torturés évanouis, en les trainant par les pieds, la tête heurtant ainsi chacune des marches.

Des quatre coins de la villa parviennent des râles et des gémissements plaintifs. Une journée de torture vient de s'achever.

La visite médicale commence. Le médecin n'est en fait qu'un infirmier, officier de police, qui se vante d'avoir pris part à l'enlèvement et à l'assassinat du leader progressiste Mehdi Ben Barka. Sa tâche consiste à nous «remettre d'aplomb» pour les tortures du lendemain.

Le plus souvent ces soins sont plus atroces que les tortures elles-mêmes.

Les pieds ensanglantés, sont plongés dans un bain d'eau chaude. Autant les plonger dans un bain d'acide sulfuri-

que ! Les piqûres de pénicilline et de sérum anti-tétanique sont autant de poignards, mutilant nos cuisses gonflées et couvertes de larges ecchymoses.

«C'est tout ce que je peux pour vous» annonce alors l'infirmier en guise d'au revoir. «Demain à l'aube, vous aurez d'autres soins plus efficaces» ajoute-t-il cyniquement avant de disparaître en claquant la porte.

Le dimanche, jour de répit pour tout le monde, les enfants des gardiens jouent à la torture. Ils se disputent le rôle du militant, c'est réconfortant à voir... Le pouvoir féodal espère-t-il faire de ces gamins une nouvelle génération de tortionnaires ? Rien n'est moins sûr ! Et cela constitue un encouragement de taille à notre lutte. ■

CAMPAGNE DE SOLIDARITÉ

Concretisez
votre solidarité avec
les détenus politiques
marocains et leurs
familles, en faisant
parvenir votre aide à

AFASPA

C.C.P. 981059 PARIS
(préciser «MAROC»)

Association Française d'Amitié et de
Solidarité avec les Peuples d'Afrique

9, place Jean Jaurès, 93100 Montreuil

Déclaration de 98 détenus politiques à l'occasion du 1er mai 1980

« Cette année, nous célébrons la fête du premier mai dans une conjoncture qui se caractérise essentiellement par un grand développement des luttes des masses laborieuses marocaines — grèves de longue haleine à travers tout le pays et dans tous les secteurs — face à la hausse vertigineuse des prix, la diminution des emplois et du pouvoir d'achat, la fermeture des usines et les licenciements, la spoliation des terres des paysans, ainsi que les nombreux autres problèmes qui découlent de la politique d'exploitation et de répression et de la crise économique que connaît le régime capitaliste dépendant dans notre pays.

Devant cette recrudescence de la lutte populaire, l'appareil gouvernemental a eu recours au terrorisme, aux arrestations arbitraires, à la torture physique la plus sauvage, et aux licenciements collectifs.

Ainsi des centaines d'ouvriers et de travailleurs des secteurs de la santé et de l'enseignement ont été expulsés arbitrairement de leur travail, et des centaines de militants syndicalistes et de paysans qui défendaient leur terre ont été jetés dans les prisons et jugés selon des lois héritées du colonialisme.

Les vagues de répression que connaît notre pays ces dernières années constituent une atteinte flagrante aux libertés démocratiques et aux droits du peuple. Même le droit de grève est constamment violé par le pouvoir qui est allé jusqu'à élaborer des projets de lois qui visent à légaliser ces violations. Dans certains secteurs (comme celui de l'eau et de l'électricité) il a eu recours à des lois spéciales de « travail obligatoire » visant à priver les masses laborieuses des moyens pour défendre leurs droits les plus élémentaires.

Mais notre classe ouvrière, qui subit la double exploitation impérialiste et locale, est à même de consolider son unité militante afin d'arracher ses droits légitimes, de préserver ses acquis, et d'imposer le respect de ses droits syndicaux, et en particulier le droit de grève.

Les travailleurs immigrés — dont l'expatriation n'est qu'un résultat de la politique de paupérisation imposée à notre pays — subissent de leur côté diverses formes de racisme, d'exploitation et de répression, comme en témoignent les dernières lois sur l'immigration en Europe. La lutte que mène la classe ouvrière immigrée constitue un prolongement de la lutte de la classe ouvrière à l'intérieur de notre pays; c'est en même temps une expression des liens de solidarité qui unissent la classe ouvrière marocaine à l'ensemble du prolétariat mondial et ses forces démocratiques et révolutionnaires.

Nous les détenus politiques, signataires de la présente déclaration, au moment où nous célébrons la fête de la classe ouvrière, nous voulons affirmer notre solidarité militante et notre soutien aux luttes héroïques que mènent des milliers d'ouvriers, de paysans et de travailleurs pour arracher leur droit à la liberté et à la dignité. Nous joignons notre voix à celle de la classe ouvrière et de toutes les forces démocratiques dans leur lutte pour imposer le respect des libertés démocratiques, politiques et syndicales, et imposer la libération de tous les détenus politiques et syndicaux, le retour des militants exilés à leur patrie, la cessation des poursuites à l'encontre des militants de la classe ouvrière et des représentants syndicaux, le respect du droit de grève et des droits syndicaux, ainsi que la réintégration de tous les travailleurs expulsés.

Nous lançons un appel pressant à toutes les forces démocratiques et révolutionnaires et à l'ensemble de notre peuple, afin d'approfondir la lutte contre la politique de répression et d'exploitation poursuivie par le pouvoir et contrecarrer toutes les pratiques et les plans visant à priver l'ensemble des couches populaires de l'exercice de leurs droits démocratiques; lutte ouvrant la voie vers la construction d'une société où seraient abolies l'exploitation et la répression ».

98 détenus politiques
prison de Kénitra

A PROPOS DE

«l'option révolutionnaire au Maroc»

«L'option révolutionnaire au Maroc», document idéologique et politique rédigé par Mehdi Ben Barka pour le deuxième congrès de son Parti : l'Union Nationale des Forces Populaires, en 1962, est certainement l'un des écrits les plus importants de ce grand militant marocain.

La caractéristique fondamentale de ce document réside dans son esprit scientifique et sa clarté dans l'analyse, aussi bien en ce qui concerne les questions nationales et de lutte contre la domination colonialiste et néocolonialiste, que par rapport à la question de la lutte de classe interne et de la stratégie du mouvement progressiste.

La détermination de cette stratégie, nécessite avant tout la clarification de la nature du pouvoir, de son assise sociale (la classe dominante) et de ses alliés externes.

Lorsque Mehdi Ben Barka aboutit à la conclusion que la nature de ce pouvoir est «féodalo-capitaliste», il a en fait concentré en une seule expression la réalité de la classe dominante qui a évolué historiquement dans les bras du colonialisme et du capitalisme, en tant qu'alliés du néocolonialisme et de l'impérialisme dans sa domination sur les ressources économiques, humaines et stratégiques du pays. Le caractère féodal de cette classe reste actuellement dominant au moins au niveau de la superstructure et de l'idéologie dominante, au moment même où cette classe concrétise ses aspirations capitalistes à travers son rôle comprador ; d'où le terme de classe «féodalo-bourgeoise» ou de pouvoir «féodalo-capitaliste». La nature de l'ennemi de classe et de son allié impérialiste ainsi définis, «Option» conclut : «Nous ne pouvons réaliser notre véritable Libération par l'intermédiaire de réformes partielles et dans le cadre du système capitaliste. Seule une politique anti-impérialiste et anti-réactionnaire globale, à la fois à l'extérieur et à l'intérieur nous permettra d'être à la hauteur de nos tâches».

Ces deux axes principaux de la stratégie du mouvement progressiste telle que la conçoit Mehdi sont donc :

— La lutte anti-impérialiste, au niveau local, arabe, africain et international, en alliance et en coordination avec toutes les forces du progrès et du socialisme à travers le monde.

— La lutte interne contre la classe féodalo-capitaliste et pour le triomphe d'un régime progressiste qui impose la volonté populaire et la démocratie véritable.

Mais l'ensemble de ces objectifs ne doit pas être de simples vues de l'esprit et ne peut être réalisé par le spontanéisme ou simplement «l'ineluctabilité historique». D'où la nécessité de la construction d'un instrument révolutionnaire sur la base d'une idéologie claire : la théorie de la classe ouvrière enrichie par les expériences des peuples dans leurs luttes pour la Liberté et le socialisme et d'une organisation rigoureuse capable d'encadrer et de guider la lutte des masses populaires, au niveau social et politique.

Cet instrument révolutionnaire devrait oeuvrer pour la réalisation de l'Union de toutes forces sociales qui ont intérêt au changement, à condition que l'alliance des ouvriers et des paysans reste l'épine dorsale de cette Union.

Ces idées fondamentales qui ont caractérisé la pensée de Mehdi Ben Barka ainsi que son action au niveau international et national l'ont élevé au rang des grands dirigeants révolutionnaires fidèles aux aspirations de leur peuple dans la Pensée et dans la pratique.

Sa contribution doctrinale et sa pratique révolutionnaire ont sans nul doute marqué toute une génération de militants marocains. Elles restent un acquis précieux pour tous ceux qui ont pris à leur compte la continuation de la même ligne et la réalisation des mêmes objectifs.



Mehdi BEN BARKA

Enlevé le 29 octobre 1965 à Paris, Mehdi Ben Barka a été assassiné à l'âge de quarante-cinq ans par des exécutants du régime marocain aidés des services français.

Alors qu'il faisait de brillantes études à la Faculté des Sciences d'Alger, il devient vice-président de l'Association des Etudiants d'Afrique du Nord. Ce contact permanent avec des étudiants algériens et tunisiens lui fait très tôt prendre conscience de la nécessité d'unifier la lutte entre les trois pays du Maghreb.

De retour au Maroc en 1943, il enseigne les mathématiques jusqu'en janvier 1944, date à laquelle il est arrêté avec d'autres nationalistes pour la signature du « Manifeste de l'Indépendance ».

A sa sortie de prison il entre au secrétariat administratif du comité exécutif du Parti de l'Istiqlal et par la suite au Comité exécutif.

Jusqu'en 1951, Mehdi Ben Barka joue un rôle très important au sein de la jeunesse marocaine. Il est l'un des animateurs des cellules populaires et des mouvements de la jeunesse intellectuelle, établissant un lien entre les intellectuels et les classes laborieuses. Il lutte pour le développement de l'enseignement, l'expansion de la langue arabe et la reconstruction du patrimoine marocain.

Le 28 février 1951 il est arrêté et exilé dans le sud marocain jusqu'en octobre 1954. Durant son exil il supervise la création de nombreuses cellules du Parti. Libéré, il redouble d'efforts pour consolider les cellules et surtout pour implanter un syndicat ouvrier marocain (U.M.T.).

Ben Barka participe aux accords d'Aix-les-Bains au sujet desquels il dira plus tard : « Le colonialisme en était arrivé à dévier la question en faisant semblant de croire que le problème de la souveraineté marocaine se ramenait à celui du souverain marocain ».

En 1957 il participe à la mise en œuvre de son projet : « la route de l'unité », dont les principaux objectifs sont : l'unité entre les deux zones artificiellement créées par les colonialismes français et espagnol et la participation des jeunes pour l'édification d'un Maroc libre.

En 1959 les divergences entre l'aile droite et la base du Parti étaient telles qu'elles aboutirent le 6 septembre à la création de l'U.N.F.P. dont Mehdi Ben Barka reste l'un des principaux responsables jusqu'à son assassinat.

Forcé à l'exil au moment du prétendu complot de 1963, il se lance dans une activité internationale qui fera de lui un leader de la solidarité anti-impérialiste des peuples du Tiers Monde. Il dénonce avec vigueur le rôle d'Israël en Afrique.

Elu président du comité préparatoire de la conférence internationale des peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine, en mai 1965 à la conférence de l'O.S.P.A.A. à Accra, les milieux impérialo-sionistes verront alors en lui l'un de leurs principaux adversaires.

Ils n'hésiteront pas à coordonner avec le pouvoir marocain l'exécution de son enlèvement et de son assassinat.